



Conseil national de  
recherches Canada

National Research  
Council Canada

# Conseil national de recherches du Canada

## Plan ministériel de 2026-2027

---

L'honorable Mélanie Joly

Ministre de l'Industrie et ministre responsable de  
Développement économique Canada pour les régions  
du Québec

Canada 

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

Numéro de catalogue : NR1-9F-PDF

ISSN 2371-7793

Also available in English under the title: Departmental plan 2026–27

# Plan ministériel 2026-2027 du Conseil national de recherches du Canada

## Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message de la ministre](#)
- [Message du président](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
  - [Science et innovation](#)
  - [Services internes](#)
- [Considérations à l'échelle du ministère](#)
  - [Priorités gouvernementales connexes](#)
  - [Principaux risques](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
  - [Dépenses](#)
  - [Financement](#)
  - [État condensé prospectif des opérations](#)
  - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

## En un coup d'œil

Le présent plan ministériel précise les priorités, les projets et les coûts connexes du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) au cours des 3 exercices à venir.

Les plans sont axés sur les priorités énoncées dans la [lettre de mandat](#), ainsi que sur [la vision, la mission, la raison d'être et le contexte opérationnel](#) du CNRC.

## Priorités du ministère

Le CNRC a défini les grandes priorités suivantes en 2026 à 2027 :

- Soutenir la recherche, l'innovation et l'industrialisation dans le domaine de la défense.
- Exploiter l'expertise du CNRC dans le domaine de la construction pour accroître l'abordabilité et l'accessibilité des habitations.
- Contribuer à la croissance de l'industrie dans les secteurs traditionnels et émergents
- Mettre l'excellence en recherche à la disposition des partenaires de l'enseignement supérieur et du secteur privé

Ces priorités sont soutenues par les 4 axes de recherche stratégiques définis dans le Plan stratégique du CNRC pour 2024 à 2029 que voici :

- les changements climatiques et la durabilité;
- la santé et la biofabrication;
- les technologies numériques et quantiques;
- la recherche fondamentale.

## Examen exhaustif des dépenses

Le gouvernement s'engage à limiter la croissance des dépenses opérationnelles quotidiennes afin de réaliser des investissements qui favoriseront la croissance économique et dont bénéficiera la population canadienne.

Dans le cadre de cet engagement, le NRC prévoit les réductions de dépenses ci-dessous.

- **2026-2027** : 95 323 000 \$
- **2027-2028** : 127 097 000 \$
- **2028-2029** : 190 646 000 \$

Il est prévu que ces réductions des dépenses entraîneront une diminution d'environ 510 équivalents temps plein d'ici 2028 à 2029.

Le Conseil national de recherches du Canada atteindra ces réductions en prenant les mesures ci-dessous.

- **Harmoniser notre portefeuille de capacités de recherche avec notre [plan stratégique](#) et sur les priorités gouvernementales.** Nous avons réduit nos dépenses et choisi de procéder à une réduction progressive des effectifs dans certains domaines de recherche. Les décisions que nous avons prises permettent au CNRC de maintenir un haut niveau d'excellence en recherche dans les domaines où l'on compte sur lui pour produire des résultats, conformément à la stratégie organisationnelle, aux nouvelles priorités nationales, au mandat de l'organisme ainsi qu'aux évaluations et examens menés récemment.
- **Consolider et rationaliser les services organisationnels et habilitants afin d'accroître l'efficacité, de tirer parti de nouvelles technologies et façons de faire, et de réduire les coûts.** La première phase de mise en œuvre de l'EED a eu d'importantes répercussions sur les centres de recherche, tandis que les prochaines phases du réaménagement des effectifs toucheront davantage les services organisationnels et habilitants ainsi que les postes de direction. La mise en œuvre de toutes les mesures découlant de l'EED sera terminée d'ici la fin de 2026 à 2027. Au total, d'ici la troisième année de mise en œuvre, 510 postes seront éliminés, dont 28 postes de direction (soit 12 % du personnel de direction). Dans l'ensemble, ces changements visent à assurer le plus grand soutien possible aux activités principales de recherche et d'innovation dans toute l'organisation.
- **Réduire les subventions et contributions du CNRC.** Nous procéderons à des ajustements pour continuer à soutenir les partenariats et les activités stratégiques.

Les chiffres figurant dans le présent plan ministériel tiennent compte de ces réductions.

## Faits saillants du Conseil national de recherches du Canada de 2026 à 2027

De 2026 à 2027, le CNRC continuera à faire progresser les domaines de la science et de l'innovation qui renforcent la sécurité nationale, la résilience économique et la compétitivité mondiale du Canada. Les initiatives prioritaires comprennent la mise au point de nouvelles technologies à double usage pour la détection, l'informatique et la réseautique quantiques ainsi que le soutien aux entreprises novatrices du Canada pour les aider à effectuer une transition vers des applications militaires ou à double usage en vue de bâtir un secteur de la défense fort et durable au Canada.

Pour contribuer à l'établissement d'une solide industrie de la défense au Canada, le CNRC aidera ses partenaires stratégiques à renforcer l'industrialisation de la défense canadienne en mettant au point des technologies à double usage qui répondent aux besoins prioritaires en matière de capacités, en consolidant les chaînes d'approvisionnement nationales et en accélérant le parcours de l'innovation du concept à la mise en œuvre. L'organisme fournira notamment du soutien pour accélérer l'innovation industrielle dans l'écosystème canadien, plus précisément pour la mise au point de technologies de systèmes de véhicule aérien sans équipage et le développement des capacités de défense aéroportée, par l'intermédiaire de recherches de pointe et par la mise à l'essai et la démonstration de nouvelles technologies.

Le CNRC renforcera également les capacités du Canada en biofabrication et en sciences de la vie en établissant des ponts entre les recherches préliminaires et la production à grande échelle grâce à son [installation de matériel pour essais cliniques](#). Dans le cadre de partenariats avec des universités et des réseaux cliniques, les équipes de recherche combineront des technologies de laboratoire sur puce, l'intelligence artificielle (IA) et l'analyse des données pour accélérer le développement de nouvelles technologies de vaccins, de thérapies et de diagnostic, tout en bâtissant la capacité nationale à répondre rapidement aux enjeux de santé publique et de biodéfense en vue d'améliorer la sécurité sanitaire du Canada. Le CNRC utilisera également ses capacités en sciences de la vie pour faire progresser la mise au point de technologies novatrices qui amélioreront la productivité alimentaire du Canada et la résilience aux changements climatiques de ses ressources terrestres et marines.

Par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI CNRC), le CNRC continuera à aider les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à innover, à croître et à être compétitives sur les marchés mondiaux. Le PARI CNRC maintiendra sa capacité à cerner et à investir dans les technologies émergentes tout en fournissant un soutien équitable entre les industries et les régions. Il mettra d'ailleurs en œuvre le nouveau volet Assistance à l'industrie de la défense (Assistance ID), destiné aux PME canadiennes à fort potentiel qui développent des applications de pointe à des fins civiles et militaires. De nouveaux programmes Défi ciblés seront lancés pour accélérer l'innovation dans des domaines de croissance clés, comme les transports zéro émission, les communications et l'inter réseautique quantiques sécurisés et l'IA au service de la productivité. En mettant les entreprises en relation avec des spécialistes et des partenaires internationaux et en les aidant à découvrir des possibilités de recherche-développement collaborative, le CNRC continuera à renforcer l'écosystème de l'innovation du Canada et à stimuler une croissance économique inclusive.

Dans le secteur de la construction, le CNRC continuera à soutenir l'accélération de l'offre de logements au Canada en s'associant à l'industrie pour mettre au point certaines technologies (comme celles utilisées en préfabrication) et réduire les risques qui en découlent. Le CNRC appuiera également

l'élaboration de normes et de jeux d'outils pour harmoniser les processus dans l'ensemble des chaînes de valeur de la construction et de la préfabrication.

De 2026 à 2027, le CNRC fera progresser la science de la mesure et créera de nouvelles normes pour soutenir les priorités de défense du Canada et accélérer l'adoption sécuritaire de nouvelles technologies. Les activités prévues comprennent l'élaboration de normes pour les capteurs, les ordinateurs et les communications quantiques, le développement d'un nouveau système d'étalonnage pour mesurer la puissance en courant continu des bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi que la mise au point du tout premier matériau de référence du Canada pour la détection et la quantification des nanoplastiques présents dans l'eau, les aliments et d'autres matières.

De plus, le CNRC soutiendra l'exploitation et la modernisation de l'ensemble de l'infrastructure astronomique nationale et contribuera à des projets mondiaux qui élargiront la portée scientifique du Canada tout en créant des possibilités pour diverses applications industrielles, par exemple dans le cadre de la construction des 2 plus grands réseaux de télescopes au monde à l'Observatoire SKA.

De 2026 à 2027, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le CNRC sont de 1 915 140 152 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 4 395,3.

## Sommaire des résultats prévus

Le texte ci-dessous présente un résumé des résultats que le ministère compte atteindre de 2026 à 2027 dans ses principaux domaines d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

### Responsabilité essentielle : Science et innovation

Le CNRC s'acquittera de ses responsabilités essentielles par les principaux résultats suivants :

- **Avancement du savoir scientifique et technologique.** Grâce à des recherches sur des domaines prioritaires, le CNRC contribue à ouvrir de nouvelles voies pour le Canada et la communauté internationale. Ses travaux exploratoires offrent à ses partenaires les outils et l'expertise nécessaires pour repousser les limites du savoir et de l'innovation. Au cours du prochain exercice financier, ses efforts se concentreront sur la défense, les technologies numériques et quantiques, la santé et la biofabrication, ainsi que sur la métrologie et l'astronomie. L'objectif : renforcer l'écosystème d'innovation du Canada et transformer les découvertes en applications concrètes répondant aux priorités nationales liées à la sécurité, à l'économie, à l'environnement et à la santé.
- **Croissance des entreprises novatrices.** Le CNRC soutient l'innovation en entreprise et le développement industriel au Canada en jumelant la recherche-développement, les services consultatifs, le financement et la collaboration avec des partenaires de l'industrie canadienne et étrangère. Grâce à l'accès à une expertise de pointe, à des installations spécialisées et à des ressources techniques avancées, le CNRC aide les entreprises à transformer leurs idées en solutions prêtes pour le marché, à renforcer leurs capacités et à accroître leur compétitivité dans les marchés et chaînes de valeur du monde. De 2026 à 2027, le CNRC poursuivra la modernisation de ses infrastructures et installations, de la prestation et de l'intégration de ses fonctions de recherche et de soutien aux entreprises afin de mieux servir l'industrie canadienne et ses partenaires en innovation. Il appuiera également les entreprises novatrices du pays dans leur transition vers des

applications militaires et civiles, contribuant ainsi à bâtir un secteur de la défense fort et durable au Canada.

- **Les priorités fédérales se concrétisent par la recherche et l'innovation.** Le CNRC fait progresser la recherche et l'innovation afin de générer des retombées concrètes pour la population canadienne. En collaborant étroitement avec ses partenaires du gouvernement, de l'industrie et de l'enseignement supérieur, le CNRC apporte des solutions pratiques qui répondent aux défis nationaux. De 2026 à 2027, le CNRC appuiera le développement de logements durables et abordables, contribuera à la Stratégie de compétitivité climatique du gouvernement en stimulant l'innovation durable, et renforcera la santé et la sécurité publiques grâce à des technologies de diagnostic et à des solutions fondées sur les données.

Dépenses prévues : 1 719 651 571 \$

Ressources humaines prévues : 3 246,1

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la [science et l'innovation](#) dans le plan complet.

Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines du CNRC, consultez la section [Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

## Message de la ministre

Je suis ravie de vous présenter le Plan ministériel du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour l'exercice 2026-2027, qui présente les grandes priorités que le CNRC s'est fixées pour le bien de la population canadienne.

Le Canada traverse actuellement une période de profonds changements à l'échelle mondiale. Les postulats depuis longtemps acceptés concernant la stabilité économique, les chaînes d'approvisionnement et les relations géopolitiques sont remis en question, et les liens entre la sécurité énergétique, la sécurité économique et la sécurité nationale n'ont jamais été aussi évidents. Dans ce contexte, le Canada doit agir avec détermination et ambition. Pour sa part, le CNRC jouera un rôle essentiel en faisant progresser la recherche et l'innovation qui renforcent la base industrielle nationale en défense, qui solidifient la sécurité nationale et qui contribuent à bâtir une économie plus résiliente, autosuffisante et concurrentielle.

En étroite collaboration avec des partenaires du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ainsi qu'avec la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, le CNRC fournira son expertise pour contribuer à l'avancement de technologies à double usage, qui soutiennent à la fois des applications civiles et militaires. Ces efforts, portant notamment sur l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, les matériaux de pointe, la cybersécurité, l'aérospatiale et l'innovation maritime, devraient consolider les chaînes d'approvisionnement nationales et appuyer la mise au point et la mise en œuvre de solutions novatrices correspondant aux objectifs plus larges du Canada en matière de défense et de sécurité.

Le CNRC aidera également le pays à trouver des solutions aux problèmes de logement et d'infrastructure en utilisant son expertise en recherche sur la construction, les matériaux durables et les technologies numériques pour soutenir le développement de collectivités plus abordables, résilientes aux changements climatiques et écoénergétiques. En partenariat avec l'industrie, des organisations autochtones et les divers ordres de gouvernement, le CNRC continuera à appuyer les efforts de recherche et d'innovation qui profitent à toutes les régions et qui reflètent la diversité et les talents de la population canadienne.

Comme le Canada s'apprête à effectuer d'importants investissements pour renforcer son économie et son leadership industriel, le CNRC contribuera à transformer la recherche, l'innovation et la propriété intellectuelle en avantages réels pour les membres de la population. Il élargira notamment le soutien aux innovateurs et innovatrices par l'entremise de programmes comme Assistance PI et appuiera des projets de démonstration de technologies propres pour aider les entreprises canadiennes à investir avec succès de nouveaux marchés mondiaux.

Par ces efforts, le CNRC compte créer et protéger des emplois de haute qualité, attirer et maintenir en poste des talents de calibre mondial, et soutenir la mise au point et la production d'innovations canadiennes, ici même au Canada. En rassemblant les gouvernements, le milieu universitaire et



L'honorable Mélanie Joly

Ministre de l'Industrie et ministre  
responsable de Développement économique  
Canada pour les régions du Québec

l'industrie, le CNRC continuera à transformer son excellence en recherche en résultats concrets qui renforcent la sécurité, la durabilité et le leadership économique du Canada pour de nombreuses générations.

Je vous invite à lire le Plan ministériel pour découvrir comment le CNRC, en collaboration avec ses partenaires, aidera les Canadiens et Canadiennes à contribuer à une économie concurrentielle en pleine expansion et à en récolter les fruits.

## Message du président

Depuis plus d'un siècle, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a contribué à certaines des percées scientifiques et technologiques les plus transformatrices du Canada. Qu'il s'agisse des premières avancées en aérospatiale et en défense, du stimulateur cardiaque, du fauteuil roulant électrique ou des vaccins qui sauvent des vies, le CNRC a toujours aidé le pays à renforcer ses fondements scientifiques et industriels.

À l'heure actuelle, le paysage mondial connaît des changements qui ont une incidence directe sur la sécurité, l'économie et la prospérité à long terme du Canada. De nouvelles tensions géopolitiques et l'évolution rapide des défis technologiques transforment la manière dont les pays protègent leur population et leurs chaînes d'approvisionnement. Pour faire face à ce nouvel environnement, le Canada doit pouvoir compter sur de solides capacités internes et une expertise scientifique de confiance. Le CNRC mobilise ainsi sa main-d'œuvre, ses installations et ses forces en recherche pour aider le pays à bâtir les capacités industrielles et technologies dont il a besoin. L'organisme contribue notamment à l'engagement du gouvernement du Canada à respecter la résolution de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui consiste à investir 2 % de son PIB dans la défense, ainsi qu'à l'établissement d'un écosystème de défense et de sécurité national plus résilient.



**Mitch Davies**

Président du CNRC

Dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense proposée par le gouvernement, le CNRC poursuit son soutien de longue date au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes. Il applique son expertise en recherche et en innovation à de nouveaux domaines prioritaires en défense, comme l'aérospatiale, les technologies quantiques et l'intelligence artificielle (IA). Outre ses activités de soutien à la recherche faite par l'industrie, le CNRC, par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle, favorise la croissance des entreprises en appuyant le développement d'applications à double usage et militaires.

Guidé par son plan stratégique pour 2024 à 2029, le CNRC continue à faire progresser la recherche dans les domaines où les besoins du Canada se font le plus sentir — minéraux critiques, technologies de batterie, IA de prochaine génération, applications quantiques, construction durable et solutions de logement abordable. Capacités numériques et quantiques sécurisées, systèmes de propulsion écologiques, matériaux de pointe qui améliorent la durabilité et la sécurité opérationnelles : le CNRC soutient les priorités de recherche qui stimulent l'économie canadienne.

Notre travail, de plus en plus structuré en fonction des chaînes de valeur, permet de guider efficacement les innovations, de la découverte à la mise en œuvre. En priorisant des domaines comme les batteries, les produits biologiques et la détection quantique, le CNRC renforce les chaînes d'approvisionnement nationales et aide les entreprises canadiennes à mettre à l'échelle des technologies qui amélioreront l'état de préparation, la mobilité et la résilience de l'économie et du secteur de la défense.

Simultanément, le CNRC accroît son efficacité opérationnelle. Nous réduisons nos coûts, modernisons nos processus internes et adoptons des outils numériques et d'IA qui améliorent notre productivité et notre prestation de services. Ces efforts permettront de diriger les ressources vers les domaines et les

partenariats de recherche ayant le plus d'incidence, en particulier ceux qui soutiennent un développement à long terme durable des capacités industrielles et de défense du Canada.

En nous tournant vers l'avenir, nous voyons d'immenses possibilités en cette période de transformation mondiale. Le CNRC constitue une plateforme nationale qui, grâce à ses spécialistes, ses partenariats, ses investissements et ses installations de pointe, apporte une contribution essentielle à la réalisation des priorités du Canada. En restant fidèles à nos valeurs d'intégrité, d'excellence, de respect et de créativité, nous continuerons à réaliser et à appuyer des recherches et des innovations qui contribuent à rendre le Canada plus prospère et plus résilient. Le pays compte sur le CNRC durant cette période de changements et de défis.

Nous vous invitons à en apprendre davantage sur les priorités et initiatives du CNRC qui mèneront à d'importants travaux dans les années à venir.

# Plans pour assurer la responsabilité essentielle et les services internes

## Responsabilité essentielle et services internes

- [Science et innovation](#)
- [Services internes](#)

## Science et innovation

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

## Description

Faire croître et favoriser la prospérité du Canada par ce qui suit :

- entreprendre, appuyer et promouvoir la recherche-développement (R-D) axée sur l'innovation;
- faire progresser la science fondamentale et l'excellence du Canada dans le domaine de la recherche à l'échelle mondiale;
- permettre au gouvernement, aux entreprises et aux communautés de la recherche d'accéder à l'infrastructure, aux services et à l'information scientifique et technologique;
- appuyer la main-d'œuvre qualifiée et les capacités du Canada dans les domaines des sciences et de l'innovation.

Le CNRC dispose de 3 résultats ministériels sur le rendement pour effectuer des suivis et des rapports à l'égard de sa responsabilité essentielle :

1. Avancement du savoir scientifique et technologique
2. Croissance des entreprises novatrices
3. Les priorités fédérales se concrétisent par la recherche et l'innovation

## Répercussions sur la qualité de vie

Organisme fédéral de recherche et d'innovation, le CNRC a pour responsabilité essentielle « la science et l'innovation » et soutient les progrès réalisés dans [l'ensemble du cadre de qualité de vie pour le Canada](#). Grâce à la diversité de ses centres de recherche, de ses services et de ses domaines de compétence, le CNRC contribue à plusieurs domaines du cadre, notamment l'« environnement », la « santé » et la « société ».

Sa contribution la plus directe s'inscrit dans le domaine de la « prospérité », en particulier l'indicateur lié à l'« investissement en recherche-développement ». En tant que catalyseur et partenaire de l'industrie, le CNRC renforce et fait croître les entreprises canadiennes, contribuant ainsi, à long terme, à des indicateurs plus larges comme la « productivité ».

## Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des 3 derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant la science et l'innovation. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

### Tableau 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous la science et l'innovation.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Le taux de citations des publications générées par le Conseil national de recherches du Canada par rapport à la moyenne mondiale	2022-2023 : 1,19 2023-2024 : 1,28 2024-2025 : 1,45	1,30	31 mars 2027
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs produits par le CNRC	2022-2023 : 1 222 2023-2024 : 1 277 2024-2025 : 1 473	1 100	31 mars 2027
Nombre de premières demandes officielles de brevet déposées par famille de brevets, par le CNRC	2022-2023 : 44 2023-2024 : 41 2024-2025 : 37	28	31 mars 2027
Pourcentage de co-publications avec des partenaires externes	2022-2023 : 83 % 2023-2024 : 87 % 2024-2025 : 84 %	80 %	31 mars 2027
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada – femmes	2022-2023 : 1,04 2023-2024 : 1,07 2024-2025 : 1,09	1,00	31 mars 2027
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité	2022-2023 : 0,63 2023-2024 : 0,74 2024-2025 : 0,77	0,85	31 mars 2027

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
moyenne sur le marché du travail au Canada – Autochtones			
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail canadien – personnes racisées	2022-2023 : 1,00 2023-2024 : 1,10 2024-2025 : 1,16	1,00	31 mars 2027
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail canadien – personnes en situation de handicap	2022-2023 : 0,57 2023-2024 : 0,65 2024-2025 : 0,71	0,80	31 mars 2027

Tableau 2 : Croissance des entreprises novatrices

Le tableau 2 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous la science et l'innovation.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de premières demandes de brevet officielles déposées à partir de co-inventions	2022-2023 : 29 % 2023-2024 : 35 % 2024-2025 : 36 %	32 %	31 mars 2027
Pourcentage de brevets actifs du CNRC qui ont été cédés sous licence	2022-2023 : 31 % 2023-2024 : 29 % 2024-2025 : 29 %	26 %	31 mars 2027
Pourcentage de clients de l'industrie déclarant que leur collaboration avec le CNRC leur a apporté des retombées positives	2022-2023 : sans objet 2023-2024 : sans objet 2024-2025 : 96 %	90 %	31 mars 2027
Pourcentage de croissance des revenus des entreprises ayant des rapports avec le CNRC (Programme d'aide à la recherche industrielle – entreprises retenues)	2022-2023 : 35 % 2023-2024 : 35 % 2024-2025 : 33 %	23 %	31 mars 2027
Pourcentage de croissance du nombre d'emplois scientifiques et technologiques au Canada par l'entremise d'entreprises qui sont appuyées par le CNRC (Programme d'aide à la recherche industrielle – entreprises retenues)	2022-2023 : 21 % 2023-2024 : 21 % 2024-2025 : 13 %	8 %	31 mars 2027

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Revenus provenant des clients et des collaborateurs	2022-2023 : 84,7 M\$ 2023-2024 : 67,1 M\$ 2024-2025 : 69,5 M\$	74 M\$	31 mars 2027

Tableau 3 : Les priorités fédérales se concrétisent par la recherche et l'innovation

Le tableau 3 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous la science et l'innovation.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Revenus provenant des ministères fédéraux	2022-2023 : 80,4 M\$ 2023-2024 : 93,1 M\$ 2024-2025 : 103,9 M\$	103 M\$	31 mars 2027
Nombre de publications du CNRC évaluées par des pairs et auxquelles ont contribué d'autres ministères fédéraux	2022-2023 : 148 2023-2024 : 180 2024-2025 : 173	150	31 mars 2027
Pourcentage des clients d'autres ministères fédéraux qui signalent des retombées positives résultant de leur collaboration avec Le CNRC	2022-2023 : sans objet 2023-2024 : sans objet 2024-2025 : 91 %	90 %	31 mars 2027
Nombre de collaborateurs externes travaillant avec le CNRC	2022-2023 : 116 2023-2024 : 142 2024-2025 : 174	75	31 mars 2027

Des renseignements supplémentaires sur les résultats détaillés et l'information sur le rendement pour le répertoire des programmes du CNRC figurent dans [l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

### Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à la science et l'innovation de 2026 à 2027. Remarque : Bien que le CNRC ait tiré parti de Zone IA, son outil d'intelligence artificielle générative, pour faciliter la rédaction de ce rapport, le contenu créé par l'intelligence artificielle a été vérifié et validé par un être humain.

Résultat ministériel 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique
En orientant ses recherches vers l'avancement de domaines prioritaires, le CNRC contribue à ouvrir de nouvelles possibilités pour le Canada et pour la communauté internationale. Ses travaux exploratoires offrent à ses partenaires les outils et l'expertise nécessaires pour repousser les limites du savoir et de l'innovation.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

De 2026 à 2027, le CNRC fera progresser la recherche et l'innovation dans des domaines essentiels à la sécurité, à la prospérité et à la durabilité du Canada. Guidé par son [Plan stratégique pour 2024-2029](#), il s'attaquera principalement à des domaines prioritaires comme la défense, les technologies numériques et quantiques, la santé et la biofabrication ainsi que la métrologie et l'astronomie. Ses activités renforceront l'écosystème canadien de l'innovation et transformeront les découvertes en applications pratiques qui répondront aux priorités nationales liées à la sécurité, à l'économie, à l'environnement et à la santé.

### **Mettre le réseau canadien de l'innovation au service de la défense et de la sécurité**

Alors que les défis mondiaux en sécurité prennent de l'ampleur et que le Canada investit davantage pour tenir la promesse faite à l'OTAN de consacrer 2 % de son PIB à la défense, le CNRC développera les compétences scientifiques et technologiques qui sous-tendent cette transformation.

De 2026 à 2027, le CNRC harmonisera ses priorités de recherche et d'innovation avec celles du ministère de la Défense nationale (MDN), des Forces armées canadiennes (FAC), de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) ainsi que d'autres partenaires stratégiques. Les efforts porteront sur l'avancement des technologies à double usage, le renforcement des chaînes d'approvisionnement nationales et l'accélération du passage de l'innovation du concept à la mise en œuvre.

Dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense proposée par le gouvernement, le CNRC contribuera à rebâtir la capacité de production nationale, à stimuler l'innovation dans le secteur de la défense et à renforcer la chaîne d'approvisionnement des principaux secteurs technologiques en vue de créer de nouveaux débouchés pour les entreprises du pays. Dans cette optique, le CNRC s'associera au MDN, à ISDE et au Centre de la sécurité des télécommunications pour former le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS). Cette nouvelle initiative permettra au CNRC de collaborer avec des partenaires pour faire progresser les technologies de prochaine génération, favoriser la participation de l'industrie et accélérer la transformation de la recherche poursuivie dans les domaines émergents en moyens déployables pour la défense.

Le CNRC contribuera à la Stratégie industrielle de défense envisagée en travaillant sur les systèmes autonomes, sur les drones et les technologies antidrones de même que sur les systèmes de propulsion de prochaine génération, ce qui amènera le Canada à jouer un rôle plus important dans l'OTAN. En collaboration avec le MDN, RDDC, l'industrie et le milieu universitaire, le CNRC mènera une initiative concertée qui vise la création d'un centre national d'innovation sur les drones. Ce centre établira un écosystème national coordonné reliant le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire pour faire progresser les technologies de drones et de lutte antidrones, et soutenir l'équipement des Forces armées canadiennes dans un domaine clé de la guerre moderne. Le CNRC déploiera également la plateforme AD ASTRA (acronyme de l'anglais *Advanced Defence Airborne Science and Technology Research Accelerator* ou accélérateur de la recherche scientifique et technologique avancée pour la défense aérienne) qui deviendra la pierre angulaire de l'innovation et des capacités en défense aérienne au Canada grâce à la recherche de pointe, à des essais et à la démonstration des technologies émergentes.

Les initiatives semblables au [Pacte de collaboration sur les brise-glaces](#), protocole d'entente entre le Canada, les États-Unis et la Finlande, permettront au CNRC de perfectionner davantage les technologies qui rendent les flottes arctiques plus performantes, plus sûres et plus durables.

Les autres initiatives clés du CNRC sont décrites plus en détail dans les sections consacrées à chaque domaine ci-dessous. Ces efforts coordonnés avec des partenaires stratégiques contribueront à renforcer la souveraineté technologique du Canada, à améliorer la préparation et la résilience dans l'ensemble du secteur de la défense et à permettre aux innovateurs canadiens de jouer un rôle central dans le développement des capacités qui protègent les intérêts nationaux.

### **Ouvrir de nouvelles voies dans les technologies de la science quantique**

La science quantique offre des applications transformatrices dans les domaines de la défense, des soins de santé, de la surveillance environnementale et de la fabrication, susceptibles d'avoir des retombées majeures sur l'économie et la société canadiennes. Fort de son leadership de longue date, le CNRC accélérera la transformation des avancées en recherche quantique en technologies qui protègent la population canadienne et génèrent une valeur économique et sociale, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de la [Stratégie quantique nationale du Canada](#).

De 2026 à 2027, la recherche quantique au CNRC se concentrera sur ce qui suit.

- Faire progresser les technologies de détection, d'informatique et de réseautique quantiques qui repoussent les limites de la physique classique et préparent le Canada à la prochaine génération de solutions quantiques. Pareils travaux renforceront les compétences nationales dans des domaines comme les technologies médicales, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, ce qui ajoutera à la souveraineté technologique du Canada et améliorera l'état de préparation opérationnelle du pays. Parallèlement, le CNRC lancera aussi un nouveau programme Défi sur les technologies de sécurité quantique dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense en vue de mettre les systèmes de chiffrement essentiels à l'abri des risques que posent les ordinateurs quantiques de plus en plus puissants.
- Tirer parti de l'infrastructure de fabrication de semi-conducteurs du CNRC et de l'expertise connexe pour mettre au point les technologies quantiques à usage civil et militaire qui confirmeront le leadership mondial du Canada en innovations quantiques.
- Lancer l'initiative de métrologie quantique en collaboration avec des organisations internationales. Ce projet permettra la création de nouveaux étalons quantiques et de programmes de formation, élargira la collaboration avec Industrie quantique Canada et le Conseil canadien des normes, ainsi que mettra en place des infrastructures de mesure de précision de nouvelle génération pour les applications quantiques.
- Créer des capteurs quantiques compacts et ultrasensibles pour des applications concrètes avec l'aide de partenaires du milieu universitaire, de l'industrie et de l'étranger. Ces capteurs combineront des méthodes axées sur la quantique et l'exploitation des données, ce qui permettra de mieux surveiller l'environnement et la santé, de dépister plus vite la maladie, de naviguer avec une plus grande précision et d'observer l'environnement plus attentivement tout en multipliant les possibilités d'exploitation commerciale et d'application industrielle.
- Faire progresser l'informatique quantique en élaborant des algorithmes, des simulations et des logiciels qui exploiteront les nouveaux systèmes quantiques que les plateformes d'infonuagique

ont rendus accessibles. La recherche portera sur les moyens de parvenir à une plus grande fiabilité, de rendre la modélisation plus efficace et d'appliquer les méthodes quantiques à des problèmes complexes en science, en génie et en sécurité nationale. Un nouveau programme thématique échaudé avec le Fields Institute et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) explorera les problèmes de mathématiques que l'informatique quantique permettrait de résoudre grâce à des percées en optimisation de la logistique et résilience de la cryptographie.

- Intensifier le déploiement des technologies de réseautage quantique et de communication sécurisée par l'entremise du [programme Défi « Interréseautage quantique »](#), qui mettra au point et intégrera des systèmes capables de transmettre de l'information quantique en toute sécurité sur de longues distances. Des bancs d'essai expérimentaux serviront à atténuer les risques techniques, à valider les performances et à orienter l'élaboration de normes internationales en réseautage quantique.

Ensemble, ces initiatives renforceront le leadership du Canada dans les sciences quantiques, multiplieront les possibilités de commercialisation pour les entreprises du pays et accroîtront la sécurité nationale, tout en rendant l'économie plus résiliente sur un marché mondial qui évolue rapidement.

### **Renforcer le leadership du Canada dans la biofabrication et les sciences de la vie**

De 2026 à 2027, le CNRC consolidera les capacités du Canada dans la biofabrication et dans les sciences de la vie en rattachant la recherche de première heure à la production à grande échelle. Ce faisant, le CNRC accélèrera le développement de nouveaux vaccins, traitements et techniques de diagnostic, tout en permettant au pays de réagir plus vite aux enjeux de santé publique. L'objectif consiste à rehausser la sécurité sanitaire au Canada, à rendre les soins plus abordables et à renforcer l'état de préparation face aux crises futures.

Avec l'aide de ses partenaires en défense et en santé publique, le CNRC accélèrera le développement de contre-mesures médicales comme les outils de diagnostic déployables sur le terrain ainsi que des vaccins et des traitements pour contrer les menaces biologiques. Ces innovations feront double emploi en protégeant mieux la santé de la population et en préparant le pays à se défendre plus efficacement.

Pour que progressent la biofabrication et le développement de produits biologiques, le CNRC poursuivra l'intégration de la recherche et de la production grâce à son [Installation de matériel pour essais cliniques \(IMEC\)](#) et par sa collaboration avec le [Centre de production de produits biologiques \(CPPB\)](#). Au nombre des activités prévues figure un projet pilote qui illustrera un procédé de R-D de mise à l'échelle, du gène au lot, pour la fabrication rapide d'anticorps, suivi d'un transfert vers des installations conformes aux bonnes pratiques de fabrication (BPF), dont l'IMEC et le CPPB. Le CNRC produira aussi un anticorps thérapeutique de fabrication canadienne, ce qui soulignera le passage de la recherche à la production de matériel de qualité clinique et ainsi implantera une chaîne d'approvisionnement nationale résiliente.

Avec le projet forWARD, initiative pangouvernementale pilotée par Santé Canada, le CNRC collaborera avec les Instituts de recherche en santé du Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et l'Agence canadienne des médicaments pour faciliter le développement d'une plateforme nationale qui servira à élaborer des thérapies géniques à vecteur viral contre les maladies rares puis à les mettre en application. Dans la foulée des travaux de planification antérieurs et grâce à la mobilisation des parties prenantes, les activités entreprises de 2026 à 2027 se concentreront sur la

conception d'un projet pilote, une analyse de rentabilité et la création de modèles de gouvernance et de partenariat qui devraient faciliter l'adoption clinique et commerciale de ces thérapies à longue échéance.

Le CNRC multipliera ses activités avec les universités, les réseaux cliniques et l'industrie pour alimenter l'innovation dans le domaine des produits biologiques et du diagnostic. Ses scientifiques combineront les techniques du laboratoire sur puce, de l'intelligence artificielle et de l'analytique des données pour accélérer la mise au point des outils pour diagnostiquer plus précisément les infections comme la septicémie et la résistance aux antibiotiques. De telles avancées nous aideront à détecter les menaces pour la santé et à y réagir plus rapidement tout en appuyant la création des technologies médicales de prochaine génération au pays.

Fort de sa participation au [Fonds de recherche biomédicale du Canada](#), le CNRC collaborera davantage avec les centres de recherche du pays afin d'accélérer le développement des plateformes pour la mise au point des vaccins et des produits biologiques. Le nouveau centre de collaboration avec Polytechnique Montréal, sur le campus de CNRC Royalmount, multipliera les possibilités de formation, favorisera l'intégration des recherches et intensifiera la R-D en biofabrication, ce qui contribuera à former la prochaine génération de talents en sciences de la vie au Canada.

Le CNRC fera aussi progresser les technologies innovantes pour accroître la productivité agroalimentaire en permettant l'exploitation totale et durable des bioressources agricoles et marines dans la fabrication de produits à valeur ajoutée. Dans cette optique, le CNRC mettra son installation d'expansion de la fermentation atypique de précision à la disposition de sa clientèle pour l'aider à développer puis commercialiser des produits dans ce secteur en pleine croissance.

Ensemble, ces initiatives permettront de positionner le Canada comme un chef de file mondial de la biofabrication et des sciences de la vie, en transformant les découvertes en solutions de santé accessibles, abordables et produites au pays. De plus, elles contribueront à renforcer la sécurité nationale et à accroître la résilience du Canada face aux défis biologiques et environnementaux à venir.

### **Faire progresser la science des mesures et les étalons**

Des normes de mesure fiables sont à la base de l'innovation, du commerce et de la réglementation. Autorité nationale en science de la mesure, le CNRC fournit les normes et les outils qui garantissent la précision, la fiabilité et l'applicabilité des nouvelles technologies. De 2026 à 2027, le CNRC fera progresser la science de la mesure et élaborera de nouveaux étalons pour appuyer les priorités de défense du Canada et accélérer l'adoption sécuritaire des technologies émergentes, y compris les suivantes :

- **Technologies quantiques.** Le CNRC collaborera avec ses partenaires du Canada et de l'étranger afin d'établir des étalons pour les capteurs, les ordinateurs et les systèmes de communication quantiques, ce qui permettra aux entreprises du pays de commercialiser les technologies quantiques et d'assurer la sécurité ainsi que la prospérité du Canada. Le CNRC participera aussi aux efforts déployés dans le monde pour redéfinir la seconde dans le Système international d'unités, c'est-à-dire l'étalon international du temps, en partageant les données obtenues avec ses horloges optiques de précision. Les activités de ce genre accroîtront l'exactitude des

systèmes d'enregistrement du temps qui facilitent la navigation, les télécommunications et la recherche scientifique dans le monde.

- **Énergies propres et transports.** Des essais d'un nouveau système d'étalonnage pour mesurer la puissance en courant continu dans les bornes de recharge de véhicules électriques seront menés. Cette avancée permettra d'assurer que les systèmes de recharge rapide de prochaine génération soient sécuritaires, efficaces et compatibles à l'échelle du réseau canadien en pleine expansion.
- **Science des mesures environnementales.** Le premier matériau de référence canadien pour la détection et la quantification des nanoplastiques dans l'eau, les aliments et d'autres matériaux sera lancé. Cet outil servira de point de référence pour les scientifiques et les organismes de réglementation, leur permettant de mieux mesurer et réduire la pollution plastique.

Le CNRC modernisera également la façon dont les mesures sont élaborées et diffusées grâce à l'innovation numérique. S'appuyant sur son « empreinte numérique » pour la chromatographie en phase liquide, le CNRC étendra cette approche à un système complet de chromatographie en phase liquide-spectrométrie de masse. Ce modèle virtuel permettra aux scientifiques de simuler et d'optimiser les processus de mesure avant de réaliser des expériences physiques, améliorant ainsi la précision, tout en réduisant le temps et les coûts. Le CNRC contribuera aussi au développement d'étalons internationaux pour la métrologie numérique afin que les données et les pratiques canadiennes conservent leur interopérabilité et suscitent la confiance partout sur la planète.

Grâce à ces travaux, le CNRC renforcera le leadership du Canada en science de la mesure et fournira des normes fiables sur lesquelles comptent l'industrie, les organismes de réglementation et les innovateurs. Ces efforts permettront à la population canadienne de bénéficier de produits plus sûrs, de technologies plus propres et de données plus fiables dans un monde de plus en plus numérique et interconnecté.

### **Renforcer la capacité du Canada en astronomie et en sciences de grande envergure**

Des installations astronomiques de calibre mondial demeurent essentielles pour soutenir le leadership du Canada en astronomie et en astrophysique. Elles contribuent à l'avancement des connaissances sur l'Univers et favorisent l'innovation en optique, en instrumentation et en science des données, générant des retombées qui dépassent le seul domaine de l'astronomie.

De 2026 à 2027, le CNRC continuera de fournir à la communauté scientifique canadienne un accès à des observatoires de premier plan, à une expertise technique spécialisée et à des outils avancés de gestion des données, afin de soutenir leur participation aux collaborations internationales et de maximiser les retombées des grandes découvertes scientifiques.

Le CNRC appuiera l'exploitation et la modernisation de ses infrastructures astronomiques nationales et participera aux projets mondiaux qui renforceront la portée scientifique du Canada. La rénovation de l'[Observatoire fédéral de radioastronomie](#), à Penticton, comprendra des améliorations au réseau du radiotélescope à synthèse d'ouverture, ce qui augmentera sa sensibilité, la qualité des données et la précision des observations. Ces travaux renforceront les capacités nationales en radioastronomie et dans les technologies connexes.

Par l'entremise du [réseau du radiotélescope CHORD](#), un projet dirigé par le Canada, le CNRC et ses partenaires poursuivront l'avancement de l'astronomie à grand champ. Le déploiement progressif des

antennes et le début des opérations permettront [d'obtenir de nouvelles perspectives](#) sur le ciel radioastronomique dynamique et de valider les systèmes de traitement des données de bout en bout. Ces travaux contribueront à orienter la conception des futurs observatoires de grande envergure.

Dans le cadre de la participation canadienne à l'aménagement des deux plus ambitieux réseaux de radiotélescopes de la planète, à l'[Observatoire SKA](#) [en anglais seulement], le CNRC intensifiera ses activités nationales en s'appuyant sur un réseau croissant de spécialistes scientifiques et techniques. Le CNRC mettra à profit son expertise en conception de récepteurs radio et en ingénierie des systèmes pour développer un prototype visant à améliorer la résolution et la sensibilité de télescopes tels que le très grand réseau de la prochaine génération (ngVLA).

Ces travaux appuieront la recherche sur la formation des planètes, l'évolution des étoiles et l'origine des galaxies, tout en consolidant la contribution du Canada aux grandes collaborations internationales en astronomie.

Le CNRC exploitera les possibilités offertes en imagerie optique à haute résolution et en systèmes spatiaux d'observation afin de développer les technologies qui renforceront la contribution du Canada aux missions internationales en astronomie. Ces travaux soutiendront également l'essor d'applications industrielles en imagerie, en photonique et en fabrication de pointe.

Les collaborations avec le milieu universitaire et l'industrie favoriseront le transfert des innovations issues de l'astronomie vers d'autres secteurs, notamment en optique de précision et en analyse de données, contribuant ainsi à des applications intersectorielles et à la croissance économique.

#### Résultat ministériel 2 : Croissance des entreprises innovantes

Le CNRC facilite, au Canada, l'innovation en entreprise et l'expansion de l'industrie en jumelant la recherche-développement, les services consultatifs, le financement et la collaboration avec des partenaires de l'industrie nationale et internationale. En offrant un accès à des compétences spécialisées, à des installations de pointe et à des ressources techniques avancées, le CNRC aide les entreprises à transformer leurs idées en solutions commercialisables, à renforcer leurs capacités et à améliorer leur compétitivité dans les chaînes de valeur et des marchés mondiaux.

#### Les résultats que nous prévoyons atteindre

De 2026 à 2027, le CNRC poursuivra la modernisation de l'organisation, de la prestation et de l'intégration de ses fonctions de recherche et de ses services afin de mieux soutenir l'industrie canadienne et ses partenaires en innovation. Ces efforts appuieront les entreprises innovantes dans le développement d'applications de défense et à double usage, contribuant ainsi à renforcer un secteur de la défense solide et durable au Canada.

Cette évolution favorisera une collaboration accrue entre les centres de recherche, une intensification des activités opérationnelles, un renforcement du PARI CNRC et l'établissement de partenariats internationaux, permettant une approche plus intégrée pour accélérer la transition de la recherche vers des retombées concrètes. En rationalisant ses structures organisationnelles, en améliorant la

coordination de ses activités et en mobilisant son expertise dans des domaines à fort impact — notamment la défense, les technologies émergentes, la fabrication de pointe et les technologies propres —, le CNRC sera en mesure d’offrir un soutien ciblé et de générer une incidence mesurable sur l’économie canadienne.

### **Soutenir l’expansion de l’industrie canadienne**

Pilier de l’écosystème canadien de l’innovation, le PARI CNRC offre des conseils spécialisés et un soutien stratégique à plus de 10 000 PME partout au pays. En s’appuyant sur la solidité de ses services consultatifs, il poursuivra le renforcement de ses réseaux, l’établissement de nouveaux partenariats et le financement des entreprises les plus prometteuses afin de stimuler l’innovation, d’accroître les capacités techniques des PME et de favoriser la commercialisation de leurs idées.

De 2026 à 2027, le PARI CNRC continuera d’offrir un soutien adapté aux PME canadiennes dans des domaines clés comme la propriété intellectuelle, l’intelligence artificielle, les technologies propres, la cybersécurité et la co-innovation internationale. Le programme contribuera grandement au développement des capacités industrielles du Canada en défense, en mettant à la disposition des entreprises une expertise spécialisée et un financement destiné à la mise au point et à l’industrialisation de technologies à usage civil et militaire, renforçant ainsi la compétitivité nationale.

Dans cette optique, le PARI CNRC mettra en œuvre le nouveau volet Assistance ID, destiné aux PME canadiennes à fort potentiel qui développent des applications de pointe à des fins civiles et militaires. Ce volet soutiendra l’intensification de leurs activités pour répondre aux besoins immédiats des Forces armées canadiennes tout en contribuant à établir une base industrielle solide et propice à une croissance durable.

Le volet Technologies propres du PARI CNRC, qui amorcera sa deuxième année, continuera de fournir un soutien financier aux PME canadiennes qui développent des technologies propres novatrices. Ce volet vise à appuyer des solutions ayant des retombées positives sur l’environnement et l’économie, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En octobre 2025, le CNRC a créé la Division de l’industrie et de l’innovation afin de mieux intégrer et coordonner son approche en matière d’innovation. S’appuyant sur le PARI CNRC ainsi que sur l’expertise organisationnelle en développement des affaires, en programmes de collaboration et en mobilisation internationale, cette nouvelle division renforcera la collaboration et l’harmonisation à l’échelle des initiatives du CNRC.

Pour y arriver, le CNRC améliorera la coordination du soutien offert aux PME et optimisera l’impact global de ses programmes sur la croissance de l’économie canadienne.

### **Renforcer les partenariats et élargir les programmes de collaboration**

De 2026 à 2027, le CNRC renforcera son rôle de trait d’union et de catalyseur au sein de l’écosystème canadien de l’innovation en élargissant ses plateformes de collaboration et en approfondissant ses partenariats au Canada et à l’international. Alors que 8 programmes Défi arrivent à échéance, le CNRC lancera 3 nouvelles initiatives thématiques dans des secteurs clés de croissance : les transports carboneutres, les communications quantiques et l’intelligence artificielle au service de la productivité.

En complément du PARI CNRC et de ses réseaux internationaux d'innovation, ces initiatives créeront de nouveaux débouchés pour les innovateurs et innovatrices du pays — particulièrement les PME — en leur offrant des occasions de collaboration, un accès à une expertise spécialisée et un soutien pour percer sur les marchés mondiaux.

Le [Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation](#) demeurera l'une des assises des partenariats multisectoriels qui permettent aux scientifiques, aux universités, aux PME, aux administrations publiques et aux communautés autochtones de s'attaquer aux enjeux nationaux. Les 3 nouveaux programmes Défi — [L'IA au service de la productivité](#), [Automobile électrique](#) et [Interréseautage quantique](#) — accéléreront l'innovation dans des secteurs cruciaux, en pleine expansion. Ils profiteront du cofinancement et des partenariats nationaux et internationaux, ce qui rapprochera le savoir-faire canadien des recherches poursuivies ailleurs dans le monde et transformera les découvertes en retombées socioéconomiques quantifiables.

Le CNRC utilisera le PCSTI pour financer des projets de collaboration axés sur les besoins et les cas d'utilisation de ses partenaires en défense et en sécurité, contribuant ainsi au renforcement des capacités souveraines du Canada. Il s'appuiera sur les programmes Défi, actuels et nouveaux, pour stimuler une recherche collaborative à risque élevé, mais à fort potentiel d'impact.

Il développera des dispositifs de réseaux quantiques pour ses partenaires des secteurs de la défense et de la sécurité, créera et commercialisera des capteurs quantiques répondant aux besoins en défense et contribuera à atténuer les risques associés aux ordinateurs quantiques. Il facilitera également l'adoption de solutions quantiques, numériques et d'IA sécurisées au Canada.

Le CNRC orientera ses activités internationales conformément à sa nouvelle Stratégie internationale, qui définit un cadre d'action pour l'établissement de partenariats à fort impact alignés sur les priorités de recherche du Canada. Le CNRC renforcera ses collaborations existantes en Europe et en Asie et élargira son approche écosystémique afin de mieux intégrer les scientifiques et les entreprises canadiennes aux chaînes de valeur mondiales dans des secteurs clés, notamment les technologies propres, la fabrication de pointe et les semi-conducteurs. Le CNRC poursuivra sa participation à des réseaux et programmes internationaux d'innovation, comme [Eureka](#) et [Horizon Europe](#), afin de soutenir la R-D collaborative. Cette participation permettra d'accroître l'accès à de nouveaux marchés, à des infrastructures de pointe et à des consortiums de recherche mobilisés autour de défis mondiaux communs.

Par l'entremise du PARI CNRC, l'organisme élargira les possibilités offertes aux PME canadiennes de mener des projets conjoints de R-D avec des partenaires internationaux. Cette démarche facilitera l'accès à de nouvelles technologies, à une expertise spécialisée et à des réseaux d'affaires stratégiques. En combinant l'exécution de programmes nationaux à une mobilisation internationale ciblée — notamment par des activités d'établissement de partenariats et des appels de propositions pour des projets de co-innovation —, le CNRC fournira aux innovatrices et innovateurs du Canada les réseaux, les ressources et les partenariats nécessaires pour commercialiser des idées novatrices, accroître la croissance de leurs entreprises et renforcer la position du Canada dans l'écosystème mondial de la recherche et de l'innovation.

Le CNRC intensifiera sa collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur du Canada afin d'accélérer la découverte scientifique et de consolider le pipeline de talents qui soutient les priorités nationales en innovation. Par des initiatives conjointes de recherche, le partage d'infrastructures et le

cofinancement de projets, le CNRC travaillera avec les universités et les collèges pour faire progresser des domaines émergents tels que la biofabrication, les sciences quantiques, l'intelligence artificielle, les matériaux de pointe et la construction durable.

### **Faciliter la commercialisation des innovations canadiennes**

De 2026 à 2027, le CNRC renforcera son rôle de partenaire privilégié des innovatrices et innovateurs du Canada en appuyant les PME dans l'accès à l'expertise, aux installations et aux capacités requises pour transformer les nouvelles technologies en produits commercialisables. En misant sur l'excellence scientifique et sur des modèles de collaboration variés, le CNRC accélèrera la mise en marché d'innovations capables de répondre aux défis prioritaires du pays et de contribuer à une économie plus robuste et plus résiliente.

Le CNRC poursuivra l'amélioration de son cadre de chaîne de valeur d'entreprise et continuera de structurer 3 chaînes de valeur stratégiques : les batteries, les produits biologiques et les capteurs quantiques. Ces domaines ont été ciblés en raison de leur potentiel à répondre à des priorités nationales essentielles. En consolidant ces chaînes de valeur, le CNRC établira des modèles reproductibles pour d'autres secteurs ou projets stratégiques, contribuant ainsi à renforcer le leadership du Canada dans des technologies clés, à accroître sa compétitivité sur les marchés mondiaux et à améliorer sa sécurité et sa résilience. Pour la population canadienne, ces efforts se traduiront par une augmentation des innovations, un tissu industriel plus solide, des emplois de qualité et un avenir plus sûr et plus prospère.

Afin d'optimiser l'impact des investissements publics en recherche, le CNRC continuera de gérer sa propriété intellectuelle de manière rigoureuse et stratégique. En alignant ses brevets et technologies exclusives sur les priorités nationales en R-D, il permettra aux entreprises canadiennes d'obtenir des licences et de perfectionner ces innovations, ouvrant la voie à de nouveaux produits, services et entreprises. Cette approche garantira que les avancées réalisées dans les laboratoires du CNRC génèrent des retombées économiques tangibles pour la population canadienne.

Le CNRC mettra en œuvre une nouvelle stratégie de R-D destinée à soutenir l'industrie canadienne de la fabrication. Cette stratégie ciblera les domaines où le Canada peut renforcer sa compétitivité et sa résilience. À cette fin, le CNRC procédera à la modernisation complète du Centre d'innovation en matériaux industriels et du Centre des technologies de l'aluminium, afin d'accroître leur polyvalence, de favoriser la collaboration entre équipes et d'harmoniser leurs ressources avec les secteurs à fortes retombées, notamment les technologies propres, l'aérospatiale et la défense.

En transformant ces centres en carrefours nationaux pour les matériaux industriels de pointe, le CNRC aidera les entreprises du pays à adopter les technologies les plus avancées pour fabriquer des articles d'usage civil et militaire, devenir plus productives et commercialiser leurs produits plus rapidement.

Grâce à ces initiatives, le CNRC contribuera à accélérer la transition des découvertes scientifiques vers le marché, soutenant ainsi la croissance des entreprises, la création d'emplois de qualité et le positionnement du Canada dans les industries stratégiques qui façonneront l'économie de demain.

### Résultat ministériel 3 : Les priorités fédérales se concrétisent par la recherche et l'innovation

Le CNRC poursuivra l'avancement de la recherche et de l'innovation afin de générer des retombées concrètes pour la population canadienne. En collaboration étroite avec les gouvernements, l'industrie et le milieu universitaire, le CNRC développera des solutions pratiques pour répondre aux priorités nationales, notamment le renforcement des capacités de défense du Canada, le soutien à un logement durable et abordable, l'accélération de l'innovation pour un avenir durable ainsi que l'amélioration de la santé et de la sécurité publiques par l'adoption de technologies numériques.

#### Les résultats que nous prévoyons atteindre

Le CNRC contribuera à la construction d'habitations durables et abordables, soutiendra la Stratégie de compétitivité climatique du gouvernement en stimulant les innovations nécessaires à un avenir durable, tout en renforçant la santé et la sécurité publiques grâce à des technologies de diagnostic et à des solutions axées sur les données. En collaboration avec le gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur et l'industrie, le CNRC transformera les découvertes scientifiques en outils, en données et en technologies pratiques qui éclairent l'élaboration des politiques, la réglementation et leur mise en œuvre.

#### **Soutenir l'innovation à faible coût et l'amélioration de la productivité dans le secteur du logement**

Le CNRC poursuivra ses efforts pour accélérer la construction de logements au Canada en collaborant avec l'industrie afin de développer des technologies et d'en atténuer les risques. De 2026 à 2027, Il fera progresser les innovations en construction préfabriquée, élaborera des guides pour faciliter les mises en chantier et proposera des solutions numériques améliorées pour optimiser les méthodes de construction et accroître la productivité du secteur.

Le CNRC facilitera l'élaboration de normes et de jeux d'outils pour rationaliser les processus tout au long de la chaîne de valeur de la construction et de la préfabrication. Ces travaux appuieront le Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction dans la production de codes prioritaires visant à augmenter l'offre de logements au pays.

Le CNRC fera progresser l'adoption de solutions numériques pour accroître l'efficacité des projets de construction à faibles émissions de carbone et en réduire les impacts environnementaux. Par l'entremise du projet [iVISION](#) [en anglais seulement], le CNRC intégrera l'intelligence artificielle, la visionique, les technologies d'aéronefs sans pilote et la modélisation des informations en construction pour améliorer les systèmes de surveillance en temps réel. Ces outils permettront d'accélérer les travaux, d'en accroître la précision et de réduire les déchets sur les chantiers, tout en démontrant le rôle essentiel de l'intégration numérique dans l'atteinte des objectifs nationaux liés au climat et aux infrastructures.

Le CNRC exploitera les technologies numériques pour stimuler l'innovation et améliorer la productivité dans la construction d'habitations abordables et à faibles émissions de carbone, notamment par son [programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »](#). Ce programme favorisera l'adoption de la modélisation des informations sur le bâtiment, l'harmonisation des normes canadiennes avec les pratiques internationales de gestion des données, ainsi que la création d'un environnement commun de données et d'une plateforme de construction numérique. Ces outils

permettront l'utilisation de jumeaux numériques pour concevoir, surveiller et exploiter plus efficacement les infrastructures et le parc d'habitations.

Pour accroître davantage la productivité et soutenir l'innovation en préfabrication, le CNRC mènera des travaux visant à optimiser l'utilisation de la domotique et de la robotique, tout en atténuant les risques associés et en appuyant les grappes régionales. Ces solutions aideront les spécialistes du bâtiment à adopter des approches sobres en carbone adaptées à la vocation des projets, tout en renforçant la compétitivité de l'industrie canadienne de la construction. L'intégration de la gestion des informations sur le bâtiment à l'ensemble de la chaîne de valeur contribuera à réduire les délais de réalisation grâce à la construction modulaire.

### **Innover pour un avenir durable**

Le CNRC appuiera la transition du Canada vers une économie carboneutre et résiliente aux changements climatiques en mobilisant son expertise multidisciplinaire pour faire progresser la R-D technologique conciliant protection de l'environnement, croissance industrielle et compétitivité. De 2026 à 2027, le CNRC fera avancer des solutions qui soutiendront les capacités du secteur canadien de la défense, faciliteront l'adaptation des industries et des collectivités aux effets du réchauffement climatique, contribueront à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettront de saisir les occasions découlant de l'essor de l'économie verte.

#### Principaux domaines d'intérêt

- Collaborer avec le MDN, RDDC et l'industrie pour faire progresser les solutions d'énergie propre et les technologies de mobilité adaptées à la géographie canadienne. Les priorités comprennent les microréseaux déployables pour les opérations en régions éloignées, les carburants sobres en carbone et interopérables, ainsi que l'électrification des véhicules militaires et les systèmes de propulsion à hydrogène. La recherche sur les matériaux de pointe et en fabrication contribuera à rehausser la performance et la résilience des plateformes tout en sécurisant la chaîne d'approvisionnement des composants d'usage civil et militaire. En partenariat avec Transports Canada et RDDC, le CNRC facilitera aussi les essais de mobilité hors route et dans l'Arctique afin de valider l'efficacité des systèmes de propulsion à faibles émissions de carbone dans des conditions extrêmes.
- Promouvoir une agriculture sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques en recourant aux technologies de pointe et à l'exploitation des données pour accroître la résilience de l'agriculture et la sécurité des aliments. Grâce à la modélisation, à l'intégration des données et à la conception technique, le CNRC accélèrera le développement de variétés et de systèmes de culture régionaux plus résilients. En collaboration avec les parties prenantes du secteur agricole et les collectivités, il concevra et validera de nouveaux outils et solutions biologiques pour soutenir une production durable et renforcer l'adaptation de l'agriculture en environnement contrôlé aux conditions météorologiques extrêmes et à l'évolution du climat.
- Appuyer la [Stratégie nationale d'adaptation](#) du gouvernement canadien en entreprenant de nouvelles recherches dans le cadre de l'[Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques](#) du CNRC, y compris des projets qui préviendront la surchauffe et les répercussions de la fumée des feux incontrôlés, le perfectionnement des nouvelles normes

canadiennes sur l'aménagement du milieu périurbain, ainsi que l'élaboration de dispositions qui tiendront compte des conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations, les vents violents et les feux incontrôlés sur la sûreté des ponts. Par ailleurs, le CNRC poursuivra également ses travaux sur la protection des régions côtières et la prévention des crues en utilisant des solutions naturelles pour réduire l'érosion et renforcer les écosystèmes. Il mettra à jour la première ligne directrice canadienne sur la lutte contre l'érosion des rives par des moyens naturels, publiée en 2024, afin de mieux comprendre comment les terres humides, dunes et marécages peuvent compléter les infrastructures techniques en offrant une protection durable, adaptable et rentable aux collectivités partout au pays.

- Appuyer le Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction dans les modifications aux codes pour tenir compte du pergélisol, des vents violents, des inondations et, potentiellement, du milieu périurbain, ainsi que de la durabilité, en vue de leur intégration à l'édition 2030 des Codes nationaux modèles. Le CNRC poursuivra son travail avec les différents paliers de l'administration publique et avec l'industrie pour tirer parti des outils et des technologies qui rehaussent la résilience et l'adaptabilité au changement climatique.
- Faire progresser la construction sobre en carbone dans l'ensemble de l'industrie canadienne du bâtiment grâce au [programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone »](#). De concert avec l'industrie, les établissements d'enseignement supérieur, les gouvernements et d'autres parties prenantes, le CNRC facilitera le développement et l'adoption de matériaux et de systèmes sobres en carbone, tout en contribuant au perfectionnement des pratiques d'exploitation et d'entretien. Le programme précité favorisera aussi le développement de la comptabilité du carbone, de méthodes d'aide à la décision, de matériaux de construction sobres en carbone, ainsi que de modèles et de systèmes qui minimiseront et, au bout du compte, élimineront les émissions de carbone par les bâtiments et les infrastructures tout au long de leur cycle de vie.
- Renforcer la chaîne canadienne d'approvisionnement en véhicules zéro émission au moyen de programmes comme le [programme Défi « Auto électrique »](#). Le CNRC contribuera à l'avancement de la recherche liée aux batteries de prochaine génération, aux matériaux légers et aux systèmes de recharge sécuritaires, notamment par le développement de moteurs à teneur réduite en terres rares, l'amélioration des procédés de fabrication et l'utilisation de composites permettant d'accroître l'autonomie des véhicules et d'en réduire les émissions. Dans le cadre de sa stratégie sur l'automobile électrique, le CNRC fera progresser le centre d'innovation du sud de l'Ontario, une nouvelle initiative réunissant des partenaires universitaires, industriels et des spécialistes du CNRC pour accélérer l'innovation dans les véhicules électriques et soutenir la création d'un bassin de talents spécialisé. En collaboration avec Transports Canada et Infrastructure Canada, le CNRC appuiera davantage le secteur en élaborant des lignes directrices sur la sûreté des autobus électriques à batteries et en explorant la modernisation des systèmes de propulsion à faibles émissions destinés aux applications ferroviaires.
- Faire fond sur la réputation de chef de file en aviation durable que s'est taillée le Canada en faisant progresser les systèmes de propulsion hybride-électrique et à l'hydrogène. Le CNRC mettra notamment à l'essai de nouveaux algorithmes sur la performance des batteries et étudiera la combustion de l'hydrogène dans les moteurs à turbine de prochaine génération. Par

ailleurs, il facilitera l'expansion de la mobilité aérienne avancée en développant des technologies pour rendre les vols autonomes et contrer les drones. De plus, le CNRC facilitera également l'expansion de la mobilité aérienne avancée en développant des technologies destinées à soutenir les vols autonomes et à contrer les drones. Enfin, il fournira aux ministères fédéraux un appui technique pour l'élaboration et l'évolution des cadres de sécurité et de réglementation.

- Appuyer la croissance des industries durables à fort impact en mettant au point des matériaux pour les batteries de la prochaine génération, en améliorant les processus de recyclage et en augmentant l'efficacité de la chaîne de valeur des énergies propres. Grâce à ses centres d'innovations nationaux, le CNRC réalisera des recherches pour les entreprises du pays et leur proposera des innovations dans des secteurs comme l'aérospatiale, l'automobile, l'énergie et la défense afin qu'elles gagnent en efficacité, produisent moins de déchets et haussent leur productivité. Le CNRC facilitera aussi la collaboration internationale afin que progressent les technologies canadiennes de traitement intermédiaire et de recyclage des batteries dans le cadre des projets canado-allemands 3+2 de [l'Initiative sur les matériaux critiques pour les batteries](#). Il y parviendra en tissant des liens pour les PME canadiennes et en encourageant la collaboration internationale sur les grands marchés comme ceux des États-Unis, de l'Union européenne et de l'Asie.
- Lancer l'initiative [Waste2Carbon](#) [en anglais seulement], qui prévoit l'essai à l'échelle pilote d'un procédé qui vise à transformer les plastiques et d'autres déchets difficiles à recycler en dérivés du carbone de valeur élevée comme le charbon écologique et les précurseurs du graphite. Le CNRC fera également la promotion de ses groupes de recherche industrielle, dont [METALtec](#), [SURFTec](#) et [SIGBLOW](#), dans l'espoir d'attirer de nouveaux partenaires et de favoriser le transfert des technologies à l'industrie canadienne.

Ces initiatives du CNRC mobiliseront les avancées en modélisation numérique, en science des matériaux et en génie de l'environnement afin d'accroître la résilience des bâtiments, des infrastructures et des écosystèmes du Canada. En intégrant la durabilité au cœur de ses programmes de recherche et en intensifiant la collaboration avec les administrations publiques, les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires de l'industrie, le CNRC contribuera à l'émergence d'une économie concurrentielle qui respecte les normes environnementales et répond aux attentes de la population sur le plan de la sécurité. Ces efforts permettront de renforcer la capacité d'adaptation du Canada face aux changements climatiques et de générer des retombées économiques et sociétales durables.

### **Renforcer la santé et la sécurité publiques aux diagnostics et aux technologies axées sur les données**

Le CNRC poursuivra l'avancement de la recherche et de l'innovation pour améliorer la santé et le bien-être de la population canadienne par de meilleures méthodes de diagnostic, technologies médicales numériques et plateformes thérapeutiques axées sur les données. De 2026 à 2027, les efforts porteront sur le renforcement de la capacité du Canada à détecter et à contrer les menaces sanitaires, à améliorer l'accès aux soins et à offrir des solutions pratiques qui rehaussent la sécurité et la qualité des services de santé à l'échelle du pays.

Le CNRC élargira la capacité du Canada à concevoir des dispositifs de diagnostic qui sont rapides, fiables et produits au pays, y compris des outils à double usage pour la détection de menaces émergentes. Les

travaux commenceront cette année sur une nouvelle installation de biofabrication en salle blanche qui offrira, une fois achevée, une capacité de production pilote pour les dispositifs microfluidiques. Cette infrastructure permettra aux entreprises de prototyper et de tester leurs technologies à grande échelle et d'en accélérer l'adoption clinique.

En collaboration avec des PME canadiennes, Santé Canada et des communautés des Premières Nations, le CNRC finalisera la mise au point d'outils portatifs pour la détection des agents pathogènes d'origine alimentaire et poursuivra le développement de méthodes déployables sur le terrain — pour des usages civils et militaires — permettant d'identifier les espèces d'E. coli dans les systèmes alimentaires.

En santé numérique, le CNRC concentrera ses travaux sur des outils centrés sur l'utilisateur et des solutions de soins virtuels permettant la surveillance physiologique à distance et des modèles hybrides de prestation de soins, particulièrement pour les populations vieillissantes et les communautés mal desservies. Les recherches intégreront l'analytique prédictive pour détecter précocement les signes de maladie et développeront des systèmes de vision par ordinateur pour la détection des chutes, la surveillance cognitive et le suivi des signes vitaux. Ces technologies amélioreront l'accessibilité, la rapidité et la qualité des soins, tout en soutenant l'autonomie des personnes.

Le CNRC poursuivra le développement de plateformes de données et de surveillance alimentées par l'IA afin de soutenir l'adoption clinique de nouvelles technologies. Les travaux incluront l'évaluation de modèles évolutifs pour la fabrication, la cybersécurité et l'interopérabilité, permettant un déploiement sécuritaire des innovations numériques dans les systèmes de santé.

Parallèlement, le CNRC fera progresser la recherche sur la fiabilité et la sécurité de l'IA dans ses applications en santé, en défense et en sécurité publique. Les travaux porteront sur le chiffrement, la validation des données et les méthodes de calcul préservant la confidentialité, afin de garantir des outils numériques transparents, robustes et résistants aux usages malveillants. Cette expertise en IA sera également mobilisée dans le cadre du nouveau [programme Défi « L'IA au service de la productivité »](#), qui aidera les secteurs canadiens de la fabrication, des technologies propres et de l'agriculture dans l'atteinte de gains de productivité mesurables. Ensemble, ces initiatives permettront au Canada d'adopter l'innovation numérique de manière responsable, de protéger le bien-être individuel et collectif et de soutenir la croissance économique et la prospérité.

## L'Analyse comparative entre les sexes Plus

De 2026 à 2027, le CNRC continuera de renforcer sa capacité à mesurer et à démontrer l'incidence de ses programmes sur les sexes et la diversité, conformément aux exigences de la [Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes](#). Reconnaissant que la diversité stimule l'innovation, l'organisation intensifiera ses efforts pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) grâce à une gouvernance renforcée, à des pratiques d'embauche inclusives et à l'intégration systématique de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) dans ses programmes et activités. Des outils, des conseils et des consultations internes soutiendront la mise en œuvre de programmes inclusifs qui génèrent des retombées positives pour l'ensemble de la population canadienne.

Conformément à son plan stratégique, le CNRC poursuivra l'intégration de l'ACS Plus à la recherche, à la conception et à la mise en œuvre de ses programmes. Le Programme de collaboration en science, en

technologie et en innovation (PCSTI) lui permettra de renforcer l'exécution de programmes inclusifs, accessibles et exempts d'obstacles. Les rapports sur les programmes feront état des mesures pour éliminer les obstacles systémiques et de l'application de l'ACS Plus aux projets de recherche et d'innovation. Les enseignements tirés des programmes Défi récemment achevés guideront la conception de nouvelles initiatives et renforceront les pratiques d'inclusion. Le PARI CNRC poursuivra l'identification des facteurs qui limitent l'inclusion dans le parcours de sa clientèle et cherchera à accroître la participation des entrepreneurs autochtones aux programmes d'innovation.

Le CNRC continuera d'intégrer l'EDI dans ses effectifs et ses collaborations scientifiques. Il appliquera l'ACS Plus au développement des projets de recherche et des programmes, tout en tenant compte des perspectives et priorités autochtones grâce à une mobilisation précoce et efficace. Il fera également progresser ses objectifs d'équité en matière de dotation. Le CNRC encouragera une culture de partage des connaissances et de collaboration au sein de ses communautés de pratique, de ses équipes et de ses initiatives axées sur l'innovation inclusive. Ces activités soutiendront l'identification et l'élimination des obstacles systémiques et favoriseront une compréhension collective accrue de l'équité et de l'inclusion dans les domaines de la recherche et de l'innovation. De plus, le CNRC continuera de fournir des orientations et des ressources à ses partenaires du gouvernement fédéral afin de promouvoir des pratiques inclusives cohérentes et fondées sur des données probantes.

En parallèle, le CNRC intensifiera ses efforts pour faire progresser la réconciliation en augmentant la participation des Autochtones à ses programmes et activités. En s'appuyant sur les progrès réalisés dans les dernières années, le CNRC élargira la participation aux programmes et événements autochtones. Son réseau de mobilisation autochtone sera renforcé par des activités d'apprentissage sectorielles adaptées à des domaines comme l'architecture et la construction. Il poursuivra également ses ateliers sur la participation autochtone afin de favoriser une compréhension et une collaboration interculturelles accrues.

Pour faire progresser une recherche véritablement inclusive des perspectives autochtones, le CNRC lancera une initiative de scientifique autochtone en résidence. Cette initiative pluriannuelle visera à promouvoir des pratiques de recherche intégrant les visions du monde, les savoirs et les méthodologies autochtones. Elle examinera les pratiques actuelles de recherche du CNRC et trouvera des occasions d'intégrer des approches autochtones, tout en respectant les principes de souveraineté des données et d'engagement éthique. Ce travail mènera à l'élaboration d'un Cadre de science autochtone, destiné à guider la conduite de recherches inclusives, respectueuses et représentatives des systèmes de connaissances autochtones, en cohérence avec les priorités stratégiques de l'organisation.

#### Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à la science et l'innovation

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	1 719 651 571 \$
Équivalents temps plein	3 246,1

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du CNRC se trouvent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

## Répertoire des programmes

La science et l'innovation sont appuyées par les programmes suivants :

- Aérospatiale
- Affiliations internationales
- Automobile et transports de surface
- Bibliothèque scientifique nationale
- Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)
- Centre de fabrication pour la photonique du Canada
- Centre de production de produits biologiques
- Construction
- Développement des cultures et des ressources aquatiques
- Dispositifs médicaux
- Innovations dans les énergies propres
- Génie océanique, côtier et fluvial
- Herzberg, Astronomie et astrophysique
- Métrologie
- Programme d'aide à la recherche industrielle
- Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation
- Projets à priorité partagée de l'Initiative de recherche et développement en génomique
- Quantique et nanotechnologies
- Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)
- Technologies numériques
- Technologies spécialisées d'information en R-D (fonction habilitante)
- Thérapeutiques en santé humaine
- TRIUMF

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour la science et l'innovation se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase](#) du gouvernement du Canada.

## Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

Dans le cadre du processus de mise à jour du Cadre ministériel des résultats (CMR) pour 2026 à 2027, le CNRC a actualisé plusieurs éléments pour mieux refléter l'ampleur de ses activités et les retombées de sa collaboration avec les partenaires du gouvernement, du milieu de l'enseignement supérieur et de l'industrie. Ces ajustements visent à offrir un portrait plus complet de la manière dont le CNRC fait

progresser la recherche et l'innovation, soutient les entreprises canadiennes et contribue aux priorités de l'État.

Le CNRC a notamment reformulé son troisième résultat ministériel, désormais libellé comme suit : « Les priorités fédérales se concrétisent par la recherche et l'innovation ». Ce nouveau libellé reflète plus fidèlement la portée des activités menées, y compris les travaux menés dans le cadre des programmes Défi et d'autres initiatives qui appuient directement les priorités gouvernementales, ainsi que la diversité des retombées attendues.

Par ailleurs, le CNRC a ajusté les indicateurs de 3 résultats ministériels afin de proposer un ensemble plus large et équilibré de mesures. Ces indicateurs révisés offrent une représentation plus complète des progrès réalisés et illustrent de manière plus exhaustive la contribution de l'organisation à l'atteinte des résultats visés.

Ces changements visent à :

- mieux démontrer la contribution du CNRC à l'avancement de la recherche et de l'innovation;
- mettre en évidence les retombées de ses collaborations avec les gouvernements, le milieu universitaire et l'industrie sur le progrès des connaissances scientifiques et techniques ainsi que sur la commercialisation des innovations;
- tirer parti de nouveaux outils de collecte de données pour mieux comprendre les retombées de ses activités sur sa clientèle de l'industrie, du gouvernement et du milieu de l'enseignement supérieur;
- illustrer l'efficacité de l'approche du CNRC sur le plan de la gestion stratégique de la propriété intellectuelle.

## Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

### Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les 10 catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communication;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;

- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

## Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les plans élaborés par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

De 2026 à 2027, le CNRC poursuivra la modernisation de ses opérations numériques, structurelles et culturelles afin de maintenir l'excellence de ses recherches et de renforcer sa résilience organisationnelle. Des investissements ciblés dans l'infrastructure numérique, la gestion des données, la modernisation des installations et les initiatives centrées sur les personnes permettront de consolider les fondations nécessaires à la réalisation d'activités scientifiques de calibre mondial et au développement d'innovations alignées sur les priorités nationales.

### **Aligner les structures et les ressources pour une efficacité opérationnelle accrue**

Le CNRC réorganisera ses opérations et ses activités de recherche afin de concentrer ses efforts sur les domaines les plus pertinents et stratégiques. Cette démarche comprendra la redistribution de certaines capacités pour offrir des services plus efficaces, le désinvestissement dans des secteurs de recherche moins prioritaires et l'exploration de mécanismes visant à attirer des capitaux privés dans des installations spécialisées, notamment le Centre de fabrication pour la photonique du Canada. Ces mesures contribueront à renforcer l'écosystème canadien de la photonique et à optimiser l'utilisation des ressources au sein de l'organisation.

Le CNRC a commencé la mise en œuvre des mesures découlant de l'Examen exhaustif des dépenses de 2025 à 2026 et il devrait la terminer d'ici la fin de l'exercice financier. En plus d'efforts soutenus pour réduire les dépenses par l'attrition et d'autres économies, le CNRC a entrepris un réaménagement de ses effectifs. Le déploiement de ces mesures reflète une approche réfléchie élaborée par la haute direction des divisions de recherche et des services organisationnels du CNRC. Celui-ci s'engage à fournir du soutien au personnel tout au long de la transition (comme des communications claires) et des ressources à chaque étape du processus.

Le CNRC poursuivra l'harmonisation de sa structure organisationnelle et de ses ressources autour de priorités communes afin de maintenir son élan et d'accroître son incidence. Cette démarche est conçue pour renforcer la collaboration, réduire la duplication des efforts et améliorer l'efficacité opérationnelle à l'échelle de l'organisation, tout en maintenant un accent manifeste sur la recherche et l'innovation à fort impact.

Le CNRC progressera vers l'établissement de la nouvelle Division de l'industrie et de l'innovation, qui regroupera le PARI CNRC, les fonctions de développement des affaires et les activités de mobilisation internationale. Cette intégration permettra d'offrir un soutien plus cohérent et coordonné aux innovatrices et innovateurs du Canada. Le PARI CNRC ajustera également ses contributions dans certains volets de programme afin d'investir dans les technologies émergentes et de soutenir équitablement les industries et les régions, tout en s'adaptant au rythme rapide de l'évolution industrielle.

Dans l'ensemble de ses directions de recherche et de ses services internes, le CNRC déploiera de nouveaux outils de gestion et des systèmes numériques de gestion des ressources afin d'améliorer la planification, la transparence et la reddition de comptes. Cette modernisation comprendra l'automatisation des fonctions financières, des processus d'approvisionnement et de la gestion de projet, ainsi que l'adoption responsable d'outils dotés de capacités d'IA. Ces efforts contribueront à soutenir l'engagement du gouvernement à accroître la productivité de la fonction publique et à accélérer la transition vers des pratiques numériques.

La planification des effectifs et les ajustements à la gouvernance découlant de l'examen réalisé en 2025-2026 faciliteront cette transition et garantiront que chaque secteur d'activité demeure aligné sur les priorités du CNRC et du gouvernement. Les activités liées à la sécurité feront également l'objet d'une transformation stratégique avec la création d'une division relevant du dirigeant principal de la sécurité. Cette nouvelle structure améliorera la coordination, la gestion des risques et la mobilisation des parties prenantes, tout en modernisant l'approche du CNRC en matière de sécurité d'entreprise.

### **La modernisation du numérique et des données**

La transformation numérique du CNRC continue de modifier en profondeur la manière dont la recherche est menée, gérée et partagée à l'échelle de son réseau national. En amorçant la prochaine phase de cette transformation, l'organisation intégrera le calcul haute performance, l'automatisation et des outils d'exploitation des données dans l'ensemble de ses installations. Cette évolution accélèrera la découverte scientifique, soutiendra une utilisation responsable et fiable de l'IA et renforcera la compétitivité du Canada dans les technologies émergentes.

Pour appuyer l'[Institut canadien de la sécurité de l'IA](#), le CNRC entreprendra des recherches qui garantiront la fiabilité des systèmes d'IA tout en préservant et sécurisant les renseignements personnels. Au nombre des travaux prévus figurent l'élaboration de nouvelles méthodes cryptographiques, la création d'outils de traçabilité et de tatouage numérique, et le développement de technologies qui protégeront mieux les informations personnelles comme le calcul multipartite sécurisé et les techniques évoluées de cryptographie. En collaboration avec des partenaires du Canada et de l'étranger, le CNRC appliquera ces innovations à la santé, à la biométrie, à la cybersécurité et à la défense afin d'évaluer précisément les risques liés à l'IA et de définir des stratégies d'atténuation adaptées.

Dans le cadre de sa stratégie de numérisation, le CNRC intégrera à ses installations des systèmes cyberphysiques et des solutions d'automatisation fondées sur les données afin d'améliorer l'efficacité manufacturière, la modélisation prévisionnelle et l'innovation en science des matériaux. L'organisation développera également des plateformes numériques reliant les résultats expérimentaux aux outils de simulation et de conception, ce qui augmentera le rendement, réduira les coûts et accélèrera l'adoption de nouvelles technologies dans plusieurs secteurs industriels. Des mises à niveau de l'infrastructure informatique — connectivité ultrarapide, capacités de calcul accrues et plateformes avancées de modélisation — faciliteront l'adoption de méthodes de recherche axées sur le numérique dans l'ensemble de l'organisation.

Grâce au programme pluriannuel de modernisation de ses installations, le CNRC créera des environnements de recherche entièrement connectés, intégrant instrumentation, systèmes de données et plateformes de modélisation. Ces installations permettront la conception, la simulation et la

validation virtuelles, offrant aux scientifiques un environnement sécuritaire et efficace pour tester les innovations avant leur déploiement. Les nouveaux systèmes d'automatisation et les outils fondés sur les données amélioreront l'efficacité, la traçabilité et la surveillance en temps réel des procédés.

De 2026 à 2027, le CNRC intensifiera l'utilisation d'outils numériques de pointe, notamment des plateformes alimentées par l'IA pour accélérer la mise au point de matériaux, de procédés et de technologies. Des grappes de calcul haute performance permettront d'exploiter des volumes de données plus importants et d'accélérer les recherches. L'organisation élargira également l'usage des jumeaux numériques pour optimiser la conception, l'expérimentation et la prise de décisions. En collaboration avec ses partenaires du milieu universitaire et de l'industrie, le CNRC utilisera ces outils pour modéliser des situations réelles, prévoir la performance et soutenir la création d'innovations sécuritaires et fondées sur des données probantes. En aéronautique, par exemple, la mise en service d'un système numérique avancé de gestion du cycle de vie des produits renforcera les capacités de simulation et d'essais virtuels. Un environnement numérique homogène facilitera la gestion intégrée de l'ensemble des données liées aux produits — dossiers de conception, modèles de simulation et documentation — qui constituent l'infrastructure essentielle de la recherche et de l'innovation en matière de jumeaux numériques, notamment en aérospatiale. Ces investissements permettront au CNRC d'offrir des solutions novatrices à sa clientèle et de renforcer durablement son infrastructure numérique afin de soutenir la progression scientifique à long terme.

Parallèlement, le programme de modernisation infotechnologique du CNRC prévoit la mise à niveau des centres de données et des réseaux de recherche, augmentant ainsi la capacité de calcul nécessaire à l'analyse complexe des données. L'adoption d'outils d'IA générative de calibre organisationnel rationalisera les opérations et la prestation des services, appuyée par une formation et des directives favorisant une utilisation responsable et éthique. Le CNRC améliorera également la gestion de ses données scientifiques grâce à des plans normalisés et à l'automatisation des flux de travail, assurant une gestion des données de très grande qualité dans toutes les disciplines.

L'aménagement du nouveau [Centre en science de la sécurité et de la technologie des transports](#) sur le campus du chemin de Montréal représentera une étape déterminante. Conçue comme un laboratoire d'aérospatiale numériquement intégré, l'installation sera dotée d'un réseau ultrarapide, de fibres optiques et de serveurs dédiés pour soutenir les essais virtuels et le développement de jumeaux numériques. De 2026 à 2027, dans le cadre de la stratégie de Laboratoires Canada, le CNRC et le Bureau de la sécurité des transports du Canada régleront les derniers détails de la conception et lanceront les travaux majeurs de construction en y intégrant une infrastructure numérique dès le départ en vue de maximiser le potentiel de recherche.

Ces initiatives moderniseront l'entreprise scientifique du CNRC et renforceront les capacités numériques de l'écosystème canadien de l'innovation. Elles aideront les organisations du pays à tirer parti de l'IA, de l'analytique des données et de l'informatique avancée pour générer des retombées mesurables sur les plans économique, environnemental et sociétal.

### **Bâtir un effectif diversifié et inclusif d'une grande efficacité**

Le succès du CNRC repose sur la créativité, l'inclusivité et l'expertise de son personnel. L'organisation poursuivra la mise en œuvre de sa [stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en visant une meilleure représentation des Autochtones et des personnes en situation de handicap, de même

qu'en facilitant l'avancement des membres les plus prometteurs dans les groupes méritant l'équité. Le développement des compétences en leadership demeurera une priorité, notamment par l'élargissement des programmes destinés aux responsables des équipes scientifiques et techniques. L'expansion des communautés de pratiques favorisera la collaboration et le partage des connaissances, tandis que les cercles d'apprentissage par l'action permettront au personnel de perfectionner ses compétences en réglant des enjeux bien réels.

En parallèle, le CNRC fera progresser son [Plan d'accessibilité 2026-2028](#) en améliorant l'accès aux technologies adaptées, en éliminant les obstacles dans ses immeubles et en intégrant les considérations d'accessibilité dans ses activités de recherche et d'innovation. De nouvelles initiatives de sensibilisation viendront appuyer ces efforts, et l'uniformisation des pratiques d'accommodement garantira que l'ensemble du personnel puisse contribuer pleinement aux activités de l'organisation.

La santé, la sécurité et la protection de l'environnement demeureront des engagements fondamentaux au CNRC. La campagne « la sécurité, faites-en votre affaire » et les activités connexes encourageront la proactivité, la prévention et la sensibilisation partout dans l'organisation, alors que de nouveaux tableaux de bord et outils d'évaluation des risques accroîtront la transparence et la responsabilisation. La collaboration avec les partenaires responsables de la planification et de la gestion des actifs permettra d'intégrer les considérations de santé, de sécurité et d'environnement dès le lancement des projets.

### **Renforcer la durabilité et la résilience aux changements climatiques**

Dans le cadre de son engagement envers la durabilité, le CNRC poursuivra la réduction de son empreinte environnementale et le renforcement de sa résilience climatique dans l'ensemble de ses installations et de son parc de véhicules. D'ici à 2027, près de la moitié des véhicules légers de l'organisation seront électriques, soutenus par un réseau élargi de bornes de recharge. Le CNRC maintiendra également sa trajectoire vers la production exclusive d'électricité propre d'ici à 2030, une étape clé pour atteindre une réduction de 60 % de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005.

Le CNRC continuera d'intégrer les considérations liées aux risques climatiques et à la résilience dans la planification et la conception de ses projets, afin que toutes les nouvelles installations et les rénovations majeures soient adaptées aux conditions environnementales futures. Par sa collaboration soutenue à l'élaboration des codes, des normes et des guides de conception, l'organisation contribuera à renforcer la résilience du cadre bâti au Canada face aux impacts des changements climatiques.

### Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 5 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	195 488 581 \$

Ressources	Prévues
Équivalents temps plein	1 149,2

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du CNRC se trouvent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

### Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Bien que l'objectif de 5 % représente l'exigence minimale, le CNRC continuera de faire preuve de leadership en cherchant activement à accroître la participation autochtone dans ses activités d'approvisionnement et en saisissant les occasions qui se présentent.

Le CNRC intègre désormais les considérations autochtones à son cadre de gestion des approvisionnements. Les équipes responsables de l'approvisionnement doivent, dès les premières étapes de la planification et en collaboration avec leur clientèle interne, évaluer les possibilités de participation des entreprises et partenaires autochtones. Cela comprend la consultation du Répertoire des entreprises autochtones et l'application de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) lorsque cela est possible. Le CNRC collabore également étroitement avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Services aux Autochtones Canada afin de demeurer aligné sur les priorités pangouvernementales et de garantir que la participation économique autochtone soit systématiquement prise en compte.

Pour établir sa cible d'approvisionnements réservés aux entreprises autochtones, le CNRC analyse ses dépenses historiques, ses besoins prévus et les capacités des fournisseurs autochtones. Les prévisions d'approvisionnement sont examinées selon le type de produit, ce qui permet de recenser les marchés pouvant être réservés conformément à la SAEA ou ouverts à une participation volontaire. Les hypothèses reposent sur la stabilité de la demande liée aux activités de l'organisation et sur la disponibilité de fournisseurs. Des ajustements sont apportés pour les marchés ponctuels à vocation scientifique ou technique, ainsi que lorsque les partenaires autochtones disposent — ou non — des compétences requises.

Les exceptions à l'objectif de 5 % ne seront permises que lorsqu'aucune entreprise autochtone ne peut raisonnablement répondre au besoin, notamment dans les cas de matériel scientifique hautement spécialisé ou de besoins opérationnels devant être comblés dans des délais très courts. Chaque exception fera l'objet d'un examen par les instances de gouvernance appropriées et devra être approuvée par l'administratrice générale ou l'administrateur général concerné, assurant ainsi transparence et conformité aux politiques du CNRC.

Pour accroître la participation autochtone à l'économie et réduire le nombre d'exceptions, le CNRC mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Renforcer la collaboration entre les équipes d'approvisionnement, la clientèle interne et les partenaires de la SAEA dès les premières étapes de la planification afin de déterminer les possibilités réalistes de participation autochtone.
- Offrir des conseils et des outils supplémentaires aux responsables de l'approvisionnement pour faciliter l'application des dispositions de la SAEA et soutenir les efforts de mobilisation des entreprises autochtones.

- Sensibiliser le personnel afin d’assurer une application plus uniforme et plus confiante des pratiques d’approvisionnement autochtone.
- Surveiller et analyser les données d’approvisionnement pour repérer les tendances et cerner de nouvelles occasions de participation autochtone, particulièrement dans les domaines des services professionnels et de la gestion des installations.

Tableau 6 : Pourcentage de contrats attribués ou qu’il est prévu d’attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 6 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2024-2025	Résultats prévus pour 2025-2026	Résultats projetés pour 2026-2027
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	5,85 %	5 %	5 %

## Considérations à l’échelle du ministère

- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Principaux risques](#)

### Priorités gouvernementales connexes

Programme de développement durable à l’horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies

Pour favoriser une économie canadienne plus prospère et inclusive, le CNRC poursuivra sa contribution aux [objectifs de développement durable de l’ONU](#), tels qu’ils sont énoncés dans la [Stratégie fédérale de développement durable](#). Ses actions cibleront particulièrement les priorités sociales, environnementales et économiques. Dans le cadre de l’objectif « Soutenir un système alimentaire plus sain et plus durable », le CNRC appuiera les projets de recherche menés dans le Nord visant à développer des technologies qui amélioreront la sécurité alimentaire dans les régions éloignées. En ce qui concerne les objectifs liés à la lutte contre les changements climatiques et à l’énergie propre et abordable, le CNRC élaborera des outils décisionnels destinés à accroître la résilience des infrastructures face à des conditions environnementales extrêmes. L’organisation poursuivra également la mise en œuvre de la Stratégie pour un gouvernement vert, notamment par la décarbonation de ses opérations, et intégrera aux codes modèles nationaux de 2025 de nouvelles dispositions visant à améliorer l’efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le CNRC poursuivra ses travaux sur la production et le stockage d’énergies propres ainsi que sur la décarbonation des secteurs industriels. Pour soutenir l’objectif « Favoriser l’innovation et les infrastructures vertes au Canada », il développera des plateformes de recherche collaborative permettant, avec ses partenaires de l’industrie, de s’attaquer aux défis liés à la chaîne de valeur des

minéraux critiques. Afin de contribuer à l'objectif « Villes et communautés durables », le CNRC mettra au point de nouveaux capteurs et instruments de mesure destinés à cartographier les polluants environnementaux et à soutenir les efforts visant à les réduire.

Pour soutenir l'objectif d'une croissance économique inclusive et durable au Canada, le CNRC continuera de financer les PME innovantes afin de les aider à élaborer, perfectionner et commercialiser de nouvelles technologies. L'organisation renforcera également son engagement envers la réconciliation en consacrant davantage de ressources au développement de partenariats avec les communautés autochtones et en lançant des projets de recherche conjoints, notamment le codéveloppement de technologies liées aux langues autochtones pour en soutenir l'enseignement et la préservation sous la direction des collectivités.

Le CNRC poursuivra ses efforts pour appuyer la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Ses travaux porteront sur la décarbonation du secteur des transports, en particulier les véhicules électriques et connectés, l'aérodynamique, les technologies de batteries, l'hydrogène, les machines électriques et l'amélioration du rendement énergétique des parcs de véhicules. Parallèlement, le CNRC contribuera à la croissance de l'économie bleue canadienne en faisant progresser la recherche sur la résilience côtière, les actifs marins intelligents, la dépollution et les ressources d'origine biologique. Ces travaux soutiendront la durabilité des milieux marins et renforceront la compétitivité du Canada dans les secteurs liés aux océans.

Plus de renseignements sur l'apport du CNRC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent [dans notre stratégie ministérielle de développement durable](#).

## Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) transforme profondément les frontières de la découverte scientifique et de l'innovation industrielle. De 2026 à 2027, le CNRC renforcera la position de chef de file mondial du Canada du développement et de l'utilisation responsables de l'IA en intégrant ces capacités à l'ensemble de ses programmes, de ses activités et de ses partenariats.

Pour accroître ses compétences à l'interne, le CNRC déploiera des outils d'IA générative comparables à ceux utilisés dans le secteur privé afin d'améliorer l'efficacité, de stimuler l'innovation et d'optimiser la prestation des services, tout en assurant la protection des renseignements sensibles et de l'expertise organisationnelle. Des conseils actualisés, des formations ciblées et des activités de partage des connaissances permettront au personnel de mieux comprendre l'IA et les principes éthiques qui encadrent son utilisation. Le CNRC utilise déjà des approches fondées sur l'IA dans des domaines comme l'analytique, la conception manufacturière, les jumeaux numériques et l'instrumentation scientifique. Ces méthodes accélèrent la découverte et facilitent l'application de solutions concrètes pour les partenaires du gouvernement et de l'industrie de l'organisation.

Le CNRC mettra à profit son expertise en IA pour appuyer plusieurs priorités nationales, notamment l'industrialisation de la défense, les technologies numériques et quantiques, la santé et la biofabrication, le logement, la métrologie et l'astronomie. Par ses applications, l'IA continuera de stimuler l'innovation en améliorant la conception de matériaux de pointe, en facilitant le dépistage des maladies et en soutenant le développement d'infrastructures durables. Dans le secteur de la construction, par exemple, la plateforme iVISION permettra d'accroître l'efficacité des projets grâce à la surveillance en temps réel,

réduisant ainsi les retards, les déchets et les émissions. Par ailleurs, les investissements dans le calcul informatique de pointe — notamment la nouvelle grappe Beatrix 2.0 — assureront une capacité de calcul sécuritaire et abordable pour un large éventail de projets, allant de la modélisation virtuelle à l'agriculture de précision, en passant par l'analyse des données astronomiques.

Le CNRC fera progresser la recherche visant à offrir à la population canadienne un accès à des systèmes d'IA fiables et respectueux de la vie privée. Les travaux porteront sur la provenance et l'étiquetage des données, ainsi que sur le développement d'outils de protection de la vie privée. Ils s'attaqueront également aux risques de sécurité associés à la biométrie, à la détection de la mésinformation, aux systèmes autonomes et aux applications de défense.

Le PARI CNRC poursuivra la mise en œuvre du programme Assistance IA, notamment en finançant les entreprises qui développent ou adaptent des solutions fondées sur l'IA générative et l'apprentissage profond. À la suite de l'appel de propositions national lancé en août 2025, il collaborera avec les organisations canadiennes sélectionnées pour offrir des services consultatifs spécialisés aux PME, afin d'accélérer l'adoption de l'IA, le développement de ses capacités et son intégration dans leurs produits et services.

En combinant la recherche fondamentale en IA à des applications novatrices, le CNRC contribuera à maintenir le calibre mondial des compétences canadiennes dans ce domaine. Ces efforts permettront de rendre les technologies d'IA plus sûres, plus éthiques et mieux encadrées, tout en faisant progresser la science, en consolidant l'industrie et en améliorant le bien-être de la population.

## Principaux risques

Le CNRC surveille un ensemble de risques internes et externes susceptibles d'entraver l'atteinte de ses objectifs stratégiques. À l'externe, la complexité croissante des cyberattaques demeure une menace constante, pouvant perturber les activités de l'organisation et compromettre la sécurité de ses actifs. La rapidité du développement et de l'adoption des technologies d'intelligence artificielle crée de nouvelles possibilités, mais génère également des risques, notamment lorsque ces outils sont utilisés de manière inappropriée, ce qui peut mener à des résultats erronés et à des décisions inadéquates. Par ailleurs, dans un marché du travail de plus en plus compétitif et dans un contexte de vieillissement de la main-d'œuvre, le CNRC pourrait éprouver des difficultés à attirer et à retenir les talents hautement qualifiés requis pour mener à bien sa mission.

À l'interne, la numérisation rapide de la recherche exige du CNRC une mise à jour continue de son infrastructure infotechnologique et des capacités qui y sont associées. Un retard dans ces investissements pourrait réduire l'avantage concurrentiel de l'organisation et compromettre sa pertinence scientifique et technologique. Par ailleurs, en raison de l'utilisation de machines, d'équipements et de matériaux spécialisés dans ses activités de recherche, le CNRC doit maintenir une vigilance constante afin de prévenir les incidents en matière de santé et de sécurité au travail.

De 2026 à 2027, le CNRC poursuivra la mise en œuvre de mesures ciblées pour réduire la probabilité et les conséquences des risques recensés. Pour renforcer sa cyberrésilience, l'organisation appliquera sa Stratégie de sécurité, qui prévoit l'amélioration des capacités infotechnologiques opérationnelles ainsi que le développement d'une expertise accrue en cybersécurité. Afin d'atteindre un état de préparation

numérique optimal, le CNRC élaborera une stratégie intégrée pour les technologies de l'information et les données, et veillera à intégrer de manière responsable les solutions d'IA répondant aux besoins croissants de la recherche et de l'innovation.

Pour demeurer concurrentiel et attirer les talents essentiels à la réalisation de sa mission, le CNRC maintiendra ses programmes et ses approches de recrutement en vue d'attirer des personnes aux profils variés, tout en modernisant ses politiques d'embauche pour accroître la flexibilité et l'accès à des compétences de pointe. La santé et la sécurité resteront des priorités fondamentales, avec la poursuite du Programme de prévention des risques et la réalisation d'évaluations visant à recenser et atténuer les risques environnementaux dans l'ensemble des installations du CNRC.

De 2026 à 2027, le CNRC poursuivra la mise en œuvre de plans d'action ciblés visant à réduire la probabilité et les impacts potentiels des risques recensés. Pour renforcer sa cyberrésilience, l'organisation appliquera sa stratégie de sécurité, qui prévoit l'amélioration des capacités infotechnologiques opérationnelles ainsi que le développement d'une expertise accrue en cybersécurité.

Afin d'atteindre un état de préparation numérique optimal, le CNRC élaborera une stratégie intégrée pour les technologies de l'information et les données, et veillera à intégrer de manière responsable les solutions d'IA répondant aux besoins croissants de la recherche et de l'innovation.

Pour demeurer concurrentiel et attirer les talents essentiels à la réalisation de sa mission, le CNRC maintiendra ses programmes et ses approches de recrutement pour attirer des personnes aux profils variés, tout en modernisant ses politiques d'embauche pour accroître la flexibilité et l'accès à des compétences de pointe.

La santé et la sécurité resteront des priorités fondamentales, avec la poursuite du Programme de prévention des risques et la réalisation d'évaluations visant à identifier et atténuer les risques environnementaux dans l'ensemble des installations du CNRC.

Le CNRC s'est aussi engagé à renforcer son approche globale de gestion des risques afin de réagir avec agilité à l'évolution des enjeux. Cet engagement comprend l'analyse périodique des risques résiduels pour confirmer l'efficacité des mesures d'atténuation, la surveillance d'indicateurs clés permettant des interventions proactives, ainsi que le renforcement des capacités internes par le partage des pratiques exemplaires en gestion des risques. Ensemble, ces activités favoriseront une gestion intégrée des risques et permettront au CNRC de mieux soutenir la recherche et l'innovation, tout en assurant la continuité de sa mission dans un contexte en constante évolution.

## Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du CNRC au cours des 3 prochains exercices et compare les dépenses prévues de l'exercice 2026-2027 avec les dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)

- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

## Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2023-2024 à 2028-2029.

### Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 7 : Sommaire des dépenses de 3 exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 indique la somme d'argent dépensée par le CNRC au cours des 3 derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants de l'exercice 2025-2026 sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses réelles de 2023-2024 (\$)	Dépenses réelles de 2024-2025 (\$)	Dépenses prévues pour 2025-2026 (\$)
Science et innovation	1 328 737 018	1 501 598 130	1 754 518 045
Services internes	197 243 636	206 415 940	211 125 973
<b>Total</b>	<b>1 525 980 654</b>	<b>1 708 014 070</b>	<b>1 965 644 018</b>

### Analyse des dépenses des 3 derniers exercices

Les dépenses du CNRC ont beaucoup augmenté au cours des dernières années, principalement en raison de nouveaux investissements pour soutenir ses capacités en science et en innovation ainsi que de nouveaux programmes de subventions et contributions. En ce qui concerne plus particulièrement les dépenses engagées de 2025 à 2026, le CNRC a reçu 158,4 millions de dollars pour soutenir les technologies de défense et 162,8 millions de dollars pour l'intégration d'un nouveau programme de subventions et contributions au PARI CNRC en soutien aux technologies propres et à l'IA.

De plus, au cours des 5 dernières années, le CNRC a reçu un financement supplémentaire pour la mise en œuvre de diverses initiatives, dont la participation du Canada à l'Observatoire SKA, la Stratégie quantique nationale et la Stratégie sur les minéraux critiques du Canada, la revitalisation et la modernisation de l'infrastructure scientifique du CNRC, et la décarbonation du secteur de la construction.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la section Finances de [l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Tableau 8 : Dépenses prévues au cours des 3 prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 8 présente les dépenses prévues par le CNRC au cours des 3 prochaines années, par responsabilité essentielle et dépenses sur les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses prévues pour 2026-2027 (\$)	Dépenses prévues pour 2027-2028 (\$)	Dépenses prévues pour 2028-2029 (\$)
Science et innovation	1 719 651 571	1 725 422 770	1 329 706 723
Services internes	195 488 581	192 291 424	180 715 993
<b>Total</b>	<b>1 915 140 152</b>	<b>1 917 714 194</b>	<b>1 510 422 716</b>

Analyse des dépenses des 3 prochains exercices

Les dépenses prévues pour les 3 prochains exercices demeurent constantes en 2026 à 2027 et en 2027 à 2028, et une importante diminution est prévue pour 2028 à 2029. La plus importante réduction budgétaire de 2028 à 2029 est principalement attribuable à l'élimination progressive du financement en soutien à la R-D dans le secteur de la défense ainsi qu'à l'incidence de l'Examen exhaustif des dépenses (EED).

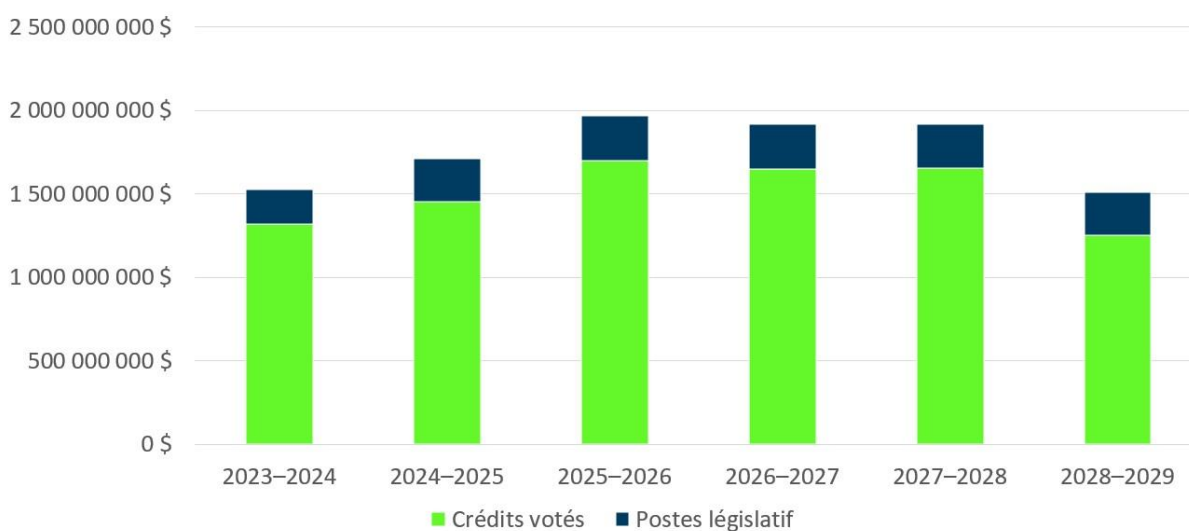
Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du gouvernement du Canada.

## Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de 6 exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.



Exercice	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
<b>Statutory</b>	206 227 049	255 332 782	265 919 012	265 988 353	262 927 081	256 779 994
<b>Crédits votés</b>	1 319 753 605	1 452 681 288	1 699 725 006	1 649 151 799	1 654 787 113	1 253 642 722
<b>Total</b>	1 525 980 654	1 708 014 070	1 965 644 018	1 915 140 152	1 917 714 194	1 510 422 716

### Description textuelle du graphique 1

Exercice	Total (\$)	Crédits votés (\$)	Postes législatifs (\$)
2023-2024	1 525 980 654	1 319 753 605	206 227 049
2024-2025	1 708 014 070	1 452 681 288	255 332 782
2025-2026	1 965 644 018	1 699 725 006	265 919 012
2026-2027	1 915 140 152	1 649 151 799	265 988 353
2027-2028	1 917 714 194	1 654 787 113	262 927 081
2028-2029	1 510 422 716	1 253 642 722	256 779 994

## Analyse du financement législatif et voté pour une période de 6 exercices

Les dépenses législatives et votées du CNRC indiquent que les fluctuations des dépenses d'une année à l'autre sont principalement associées aux crédits votés. Les dépenses législatives les plus importantes du CNRC sont déterminées par ses activités génératrices de revenus, lesquelles sont demeurées relativement stables durant la période de 6 exercices. Les hausses importantes et les réductions subséquentes des dépenses votées reflètent le financement approuvé sur une base temporaire pour soutenir de nouvelles initiatives, ainsi que l'impact de l'EED, dont les résultats seront mis en œuvre de 2026-2027 à 2028-2029.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels du CNRC, consultez le [Budget principal des dépenses de 2026-2027](#).

## État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations du CNRC de 2025-2026 à 2026-2027.

Tableau 9 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 2027 (en dollars)

Le tableau 9 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2025-2026 à 2026-2027. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus 2025-2026 (\$)	Résultats projetés 2026-2027 (\$)	Différence (projetés moins prévus) (\$)
Total des charges	1 822 697 000	1 694 266 000	(128 431 000)
Total des revenus	249 134 000	211 130 000	(38 004 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 573 563 000	1 483 136 000	(90 427 000)

## Analyse des résultats prévus et projetés

Les dépenses et les revenus prévus du CNRC pour 2026 à 2027 sont fondés sur la mise à jour annuelle des niveaux de référence. Les dépenses prévues comprennent également la part du CNRC dans le compte de frais de la société du télescope Canada-France-Hawaï (6,7 millions \$), de la société à responsabilité limitée de l'Observatoire international du télescope de trente mètres (3,9 millions \$) et de l'Observatoire SKA (12,6 millions \$).

Les revenus prévus pour 2026 à 2027 incluent les revenus générés par :

- les services de recherche (81,1 millions \$)
- les services techniques (82,6 millions \$)
- les redevances et les frais associés à la propriété intellectuelle (2,3 millions \$)
- la vente de biens et de produits d'information (3,4 millions \$)
- les locations (9,1 M\$)
- les subventions et contributions (30,3 millions \$)

S'y ajoutent 2,3 millions de dollars d'ajustements comptabilisés, essentiellement composés de recettes découlant de la mesure incitative à la location (2,1 millions \$) et d'autres ajustements (0,2 million \$).

[Un état des résultats prospectif et des notes connexes pour 2026 à 2027](#) plus détaillées, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web du CNRC.

## Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Tableau 10 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 10 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du CNRC pour les 3 derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2025-2026
Science et innovation	3 263,3	3 402,6	3 374,2
Services internes	1 059,9	1 102,0	1 136,1
<b>Total</b>	<b>4 323,2</b>	<b>4 504,7</b>	<b>4 510,3</b>

### Analyse des ressources humaines pour les 3 derniers exercices

La hausse des équivalents temps plein (ETP) est principalement attribuable à un nouveau financement pour la prestation de programmes, dont une croissance des programmes et des ETP au PARI CNRC et dans plusieurs centres de recherche, dont les centres de recherche en construction, en aérospatiale et sur les innovations dans les énergies propres. Le nombre d'ETP pour les services internes a également augmenté pour soutenir la prestation de nouveaux programmes et assurer les pouvoirs croissants du CNRC en matière de passation de marchés. Par conséquent, le nombre d'EPT a crû dans des domaines

qui soutiennent principalement la prestation de programmes, comme l’approvisionnement, la gestion de projets et la technologie de l’information.

### Tableau 11 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 11 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes du CNRC prévus au cours des 3 prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d’équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d’équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus 2028-2029
Science et innovation	3 246,1	3 158,1	3 058,5
Services internes	1 149,2	1 112,2	1 027,8
<b>Total</b>	<b>4 395,3</b>	<b>4 270,3</b>	<b>4 086,3</b>

### Analyse des ressources humaines pour les 3 prochains exercices

L’EED du gouvernement a entraîné des baisses prévues du nombre d’ETP à compter de l’exercice 2026-2027. Ces baisses sont en partie compensées durant les exercices 2026-2027 et 2027-2028 par une hausse temporaire prévue des ETP liée au financement de la Défense nationale pour soutenir la R-D dans le secteur de la défense.

### Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du CNRC :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)

Des renseignements sur la stratégie de développement durable du CNRC sont disponibles sur le [site Web du CNRC](#).

### Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du CNRC ne comprend aucun renseignement sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d’imposition, des exemptions, des déductions,

des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

## Renseignements ministériels

### Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Administrateur général : Mitch Davies

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant : [Loi sur le Conseil national de recherches](#), L.R.C. 1985, ch. N-15

Année de constitution ou de création : 1916

Autres : Le CNRC est un établissement public du gouvernement du Canada qui rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Industrie du Canada. Il travaille en partenariat avec les membres du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour mobiliser des ressources complémentaires qui promouvront la science, la recherche et l'innovation intégrée, qui exploiteront les synergies dans les domaines clés de la science et de la technologie, qui favoriseront l'essor des petites et moyennes entreprises et qui contribueront à la croissance économique du Canada. Le Conseil du CNRC donne des conseils stratégiques indépendants au président du CNRC et évalue le rendement de l'organisation. Le président assure le leadership et une gestion stratégique du CNRC, et est responsable de la réalisation de ses objectifs et plans à long terme, en conformité avec les priorités du gouvernement. Chaque vice-président et vice-présidente (V.-P.) du CNRC assume la responsabilité d'un certain nombre de secteurs regroupant des programmes, des initiatives de recherche, de centres de recherche, le Programme d'aide à la recherche industrielle ou une direction intégrée. Les V.-P. et les gestionnaires du CNRC voient à l'exécution des plans et des priorités pour s'assurer que les objectifs sont atteints.

## Coordonnées du ministère

Adresse postale : Conseil national de recherches du Canada

1200, chemin de Montréal, édifice M-58

Ottawa, Ontario, Canada K1A 0R6

Numéro de téléphone : 613-993-9101 ou sans frais 1-877-NRC-CNRC (1-877-672-2672)

Numéro de télécopieur : 613-991-9096

Adresse courriel : [info@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:info@nrc-cnrc.gc.ca)

Site Web : <https://nrc.canada.ca/fr>

## Définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (Gender-based Analysis Plus [GBA Plus])**

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

### **Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)**

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)**

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont les dépenses et les recettes liées aux créances et aux obligations financières du gouvernement à l'égard de parties extérieures. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des recettes liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements

et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et passif. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

### **dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

### **entreprise autochtone (Indigenous business)**

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada ( [Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#)).

### **équivalent temps plein (full-time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

### **indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

### **indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)**

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

### **initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**Plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorités gouvernementales (government priorities)**

Aux fins du Plan ministériel 2026–2027, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le [discours du Trône de 2025](#).

**programme (program)**

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

**répertoire des programmes (program inventory)**

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

**responsabilité essentielle (core responsibility)**

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat (result)**

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

**résultat ministériel (departmental result)**

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.